

LES LIBÉRAUX ONT BESOIN DE \$3 MILLIONS

Le PLQ veut un programme qui « colle à la réalité »

■ Sentant le pouvoir à portée de la main et désireux de ne pas l'échapper comme en avril 1981, les libéraux du Québec ont décidé de s'atteler immédiatement à la

PIERRE VENNAT

tâche de se doter d'un programme politique qui « colle à la réalité » et qui puisse convaincre la population qu'un gouverne-

ment Bourassa saura redonner la prospérité au Québec.

Du même souffle, les militants libéraux, au sortir d'une réunion harmonieuse de deux jours de leur conseil général tenu à Montréal, ont décidé d'amasser l'argent nécessaire pour réaliser leurs objectifs et gagner la prochaine élection. Ils lanceront

Autres informations en A 2

donc une campagne de financement destinée à récolter près de \$3 millions en 1984.

Ces deux objectifs constitueront la principale priorité de M. Robert Bourassa qui entend visiter toutes les régions du Québec au cours des prochains mois afin de mûrir le financement de sa formation politique, en plus de participer à tous les congrès régionaux d'orientation que son parti a l'intention de tenir.

C'est pourquoi, a-t-il répété en conférence de presse hier, il n'a pas l'intention de se présenter à une élection complémentaire, où qu'elle soit, dans les prochains mois.

Effort de synthèse

En 1981, les libéraux, forts d'un livre beige et d'un livre rouge « imposés par le haut », n'ont pas réussi à les faire endosser par l'ensemble de la population, faute

voir PLQ en A 2



38-9

LE 18^e SUPER BOWL

Les Raiders champions

□ MARCUS ALLEN, JOUEUR DU MATCH

Les Raiders de Los Angeles ont complètement dérouter les favoris, les Redskins de Washington, 38-9, hier après-midi, lors du match du XVIII^e Super Bowl. Le porteur de ballon Marcus Allen (32) a connu une journée du tonnerre. Il a établi un record du Super Bowl avec des gains au sol de 191 verges, en plus de marquer deux touchés. Il s'agissait aussi du plus haut total de points (47) enregistrés dans cette classique, tout comme la plus forte marge de points entre deux adversaires dans un match du Super Bowl.

photo UPI

pages 2 à 5

AUJOURD'HUI



photo PA

• TARZAN

Grand nageur et inoubliable interprète de Tarzan, Johnny Weissmuller est décédé ce week-end à son domicile d'Acapulco, au Mexique.

page C 6

• LIBAN

Après de durs combats ayant fait au moins 16 morts et 50 blessés, le chef de l'opposition au Liban réclame, pour la première fois, la démission du gouvernement Gemayel.

page A 11

• PROJET DE \$500 MILLIONS

Une autre compagnie française, Charbonnages de France, songe à investir au Québec. Il s'agit cette fois d'un projet d'usine d'ammoniaque, possible-ment à Bécancour, et qui serait érigée au coût de \$500 millions.

page A 5

• L'AUTOMOBILE

Grâce aux essais en course et à la haute technologie, les grandes compagnies de pneumatiques peuvent maintenant offrir des pneus haute performance.

page C 1

• PLASTIQUE

Faisant figure de leader dans la relance économique, l'industrie canadienne du plastique compte embaucher 4 500 travailleurs supplémentaires en 1984 et investir près de \$200 millions pour augmenter sa capacité de production.

page B 1

PAS QUESTION DE DEVENIR AMBASSADEUR...

Joe Clark à LA PRESSE: « J'ai décidé de rester en politique »

■ STOCKHOLM — Un an après le vote de février 83 qui l'a forcé à tenir un congrès au leadership, l'ancien chef conservateur, M. Joe Clark, annonce qu'il restera en politique active pendant au moins un autre mandat, qu'il n'est pas intéressé à un poste d'ambassadeur ou de président d'une société de la Couronne, et qu'il entend redevenir plus présent au Québec.

« Je ne suis pas intéressé du tout à un poste d'ambassadeur ou de président d'une société de

GILBERT LAVOIE

Envoyé spécial LA PRESSE

la Couronne... maintenant ou plus tard », a déclaré M. Clark à LA PRESSE avant son départ de Stockholm, où il a participé à la

Conférence sur la sécurité et le désarmement.

« Si je veux quitter la vie politique, je chercherai quelque chose d'autre plus tard. J'ai beaucoup appris pendant une décennie au Parlement. Je n'ai que 44 ans et j'ai le temps de faire une autre carrière. Mais je veux auparavant mettre à profit ce que j'ai appris. »

Au cours de l'entrevue, la pre-

mière sur le sujet consentie par M. Clark depuis sa défaite de juin dernier aux mains de Brian Mulroney, l'ancien leader a expliqué qu'il lui a fallu un certain temps avant de réorganiser sa vie.

« Après une expérience comme la mienne, il me fallait éviter les décisions. J'avais besoin d'un certain calme, il me fallait reve-

voir CLARK en A 2



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Armand Fortin, 58 ans, était de retour derrière le comptoir de son dépanneur du 2017 de la rue Nicolet, hier matin.

VICTIME D'UN SECOND HOLD-UP EN 15 JOURS

Un propriétaire de dépanneur tue deux voleurs

■ « Comment je me sens ? Pas trop pire, je suis assez solide... mais il reste que c'étaient des humains après tout, même si c'étaient des bandits. »

Armand Fortin, 58 ans, était de retour derrière le comptoir de son dépanneur du 2017, rue Nicolet, hier matin, quelques heures

PAUL ROY

à peine après y avoir abattu à l'aide d'un revolver de calibre .25 Claude Bouchard, 27 ans, et Daniel Ouellet, 19 ans, qui l'avaient menacé à l'aide de couteaux vers 20h05, samedi soir.

Les deux hommes ont été retrouvés morts à l'extérieur du dépanneur. L'un s'est écroulé dans une ruelle voisine tandis que l'autre est tombé à quelques pas du dépanneur Fortin. Il est décédé au cours de son transport à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les deux étaient bien connus de la police, notamment pour vol d'auto et vol à main armée.

« Ça s'est passé très vite, rela-

te M. Fortin. Je n'ai pas eu le temps de penser. »

— Si vous en aviez eu le temps, auriez-vous tiré ?

— J'aurais fait la même chose parce que ma décision était mûrie d'avance. Je m'étais dit que je ne tirerais pas tant que ma vie ne serait pas menacée mais que je tirerais dès qu'elle le serait.

Et samedi soir, avec un couteau sous la gorge, il a cru qu'elle l'était...

La paix pour un bout de temps

Comme plusieurs propriétaires et employés de dépanneurs, M. Fortin n'en était pas à sa première expérience avec des voleurs armés. Une fois, il avait même blessé un agresseur qui avait réussi à s'enfuir et que l'on n'avait jamais retrouvé, raconte-t-il. Samedi, il subissait son deuxième hold-up en 15 jours.

« J'ai peur que cette histoire fasse du tort à mon commerce, devait-il souligner hier, tout en admettant que depuis le matin, il avait vendu pas mal de journaux. Mais les policiers m'ont dit que je devrais avoir la paix pour un bon bout de temps... »



photo Robert Nadon, LA PRESSE

L'AGRESSION DE DENYSE CHARTIER

Un voisin arrêté

■ Les policiers de la CUM ont procédé à l'arrestation d'un individu soupçonné du brutal attentat dont a été victime la comédienne Denyse Chartier, l'Elisabeth Jacquemin de Terre Humaine. Il s'agit d'un voisin de celle-ci, âgé de 18 ans.

MARIO FONTAINE

Le jeune Benoit Brière a été longuement interrogé par les enquêteurs du poste 24 vendredi soir, et fera face à des accusations de voies de fait graves, de séquestration et d'introduction par effraction. Son procès devrait s'instruire en mars devant la Cour des sessions, et ces divers chefs le rendent passible d'une peine maximale de 14 ans de pénitencier s'il est reconnu coupable. Celle-ci pourrait toutefois être nettement inférieure, puisque le présumé agresseur ne possède aucun casier judiciaire.

« On l'avait déjà aperçu à quelques reprises, mais on ne lui avait jamais parlé. En revanche, on connaît très bien ses parents, qui sont des gens très gentils. Ils ont été sidérés, atterrés d'apprendre ce qui s'est passé », d'expliquer le comédien Léo Lital, un ami de la victime. Les Brière devaient rentrer hier soir d'un séjour en Floride, et pourront reprendre charge de leur fils.

Celui-ci a en effet été remis en liberté par les policiers, eu égard à ses antécédents vier-

voir VOISIN en A 2

... COMPREND PAS QU'ON PARLE DE "MODÈLE SOVIÉTIQUE" QUE JE SACHE, LA CSN N'A JAMAIS ENVOYÉ SES EMPLOYÉS RÉCALCITRANTS DANS DES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES.



SOMMAIRE

Annonces classées.....	B 5 à B 9
Arts et spectacles.....	
— Informations: C 6, C 7, C 10	
— Horaire.....	C 8
Décès, naissances, etc.....	C 9
Économie.....	B 1, B 2
Éditorial.....	A 6
Êtes-vous observateur?.....	B 6
FEUILLETON.....	B 5
Horoscope.....	B 6
La mode du jour.....	B 8
L'automobile.....	C 1 à C 5
Le monde.....	A 11
Météo.....	A 2
Mots croisés.....	B 9
Pleins feux.....	A 9
Quoi faire aujourd'hui.....	C 8
Télévision.....	C 10
Tribune libre.....	A 7
TARLOID SPORTS	
Bandes dessinées.....	13 à 16
Mots croisés.....	16
Loteries - résultats:.....	20

Bourassa met son parti en garde contre l'excès de triomphalisme

Le chef libéral Robert Bourassa a reconnu en fin de semaine, lors du premier conseil général de son parti qu'il présidait depuis sa réélection à la direction le 15 octobre dernier, que

même si le PLQ gagnait les prochaines élections le climat économique engendré par la menace de la séparation du Québec ne serait pas complètement réglé puisqu'en démocratie un parti politi-

que a le droit d'en faire la promotion. Cependant, il croit à une amélioration tangible du climat qui permettra une relance des investissements.

« Si nous faisons échec à l'indépendance, je m'attends à une amélioration du climat économique et celui des relations fédérales-provinciales. Cela ne va pas régler définitivement le problème

CLAUDE-V. MARSOLAI

mais au moins nous allons instaurer une certaine stabilité politique », a-t-il dit en conférence de presse.

À l'ouverture du conseil, il s'en était pris au ministre Yves Bérubé qui a dit souhaiter publiquement la mise en veilleuse de l'option indépendantiste à la prochaine élection. À son avis, c'est tromper la population que d'agir ainsi à des fins électoralistes. « Un gouvernement qui nous a le plus taxé, le plus endetté, qui a renié sa parole en coupant les salaires des employés du public et qui nous a fait reculer sur le plan constitutionnel a un sacré culot s'il veut oublier le premier élément de son programme de parti. Je dis que ce sont des sinistres farceurs. »

M. Bourassa soutient que s'ils ne sont plus indépendantistes, les péquistes devraient profiter de leur prochain congrès pour s'amender et faire les corrections qui s'imposent. Il croit que le PQ se dirige tranquillement vers la thèse qu'il défend depuis de nombreuses années, celle de la souveraineté culturelle qui devrait permettre au Québec d'être maître de sa destinée en ce qui concerne la langue, l'éducation et l'immigration.

La priorité

Le chef libéral a beaucoup abordé les thèmes économiques durant le week-end et en particulier le problème du sous-investissement privé. Il déplore que l'investissement privé ne représente plus que 14 p. cent du total canadien à comparer à 23 p. cent en 1976 et soutient que la prospérité a toujours coïncidé avec le règne du Parti libéral.

Il a accusé le ministre des Finances, Jacques Parizeau, de jouer avec les chiffres lorsqu'il quantifie la reprise économique. Il mentionne notamment la déclaration voulant qu'il se soit créé 121 000 nouveaux emplois entre décembre 1981 et décembre 1982 et les faits qui démontrent que le Québec n'a récupéré que le

tiers des emplois perdus pendant la crise.

« Le vrai test de l'économie, c'est la situation des travailleurs. On constate que l'écart du taux de chômage entre le Québec et le Canada est passé de 1 p. cent en 1976 à plus de 2 p. cent sous la gouverne du PQ. Que le taux de participation sur le marché du travail n'est au Québec que de 60 p. cent comparativement à 67 p. cent en Ontario. Il y a donc un 7 p. cent de la main-d'œuvre qui n'apparaît pas dans les statistiques du chômage ce qui nous fait un taux de chômage réel de 20 p. cent ».

Par divers autres exemples, l'augmentation de la charge fiscale des entreprises (plus de 76 p. cent depuis la crise), l'impôt successoral, la taxe ascenseur, la non collaboration avec le fédéral, M. Bourassa souligne que le gouvernement Lévesque ne se préoccupe nullement d'économie.

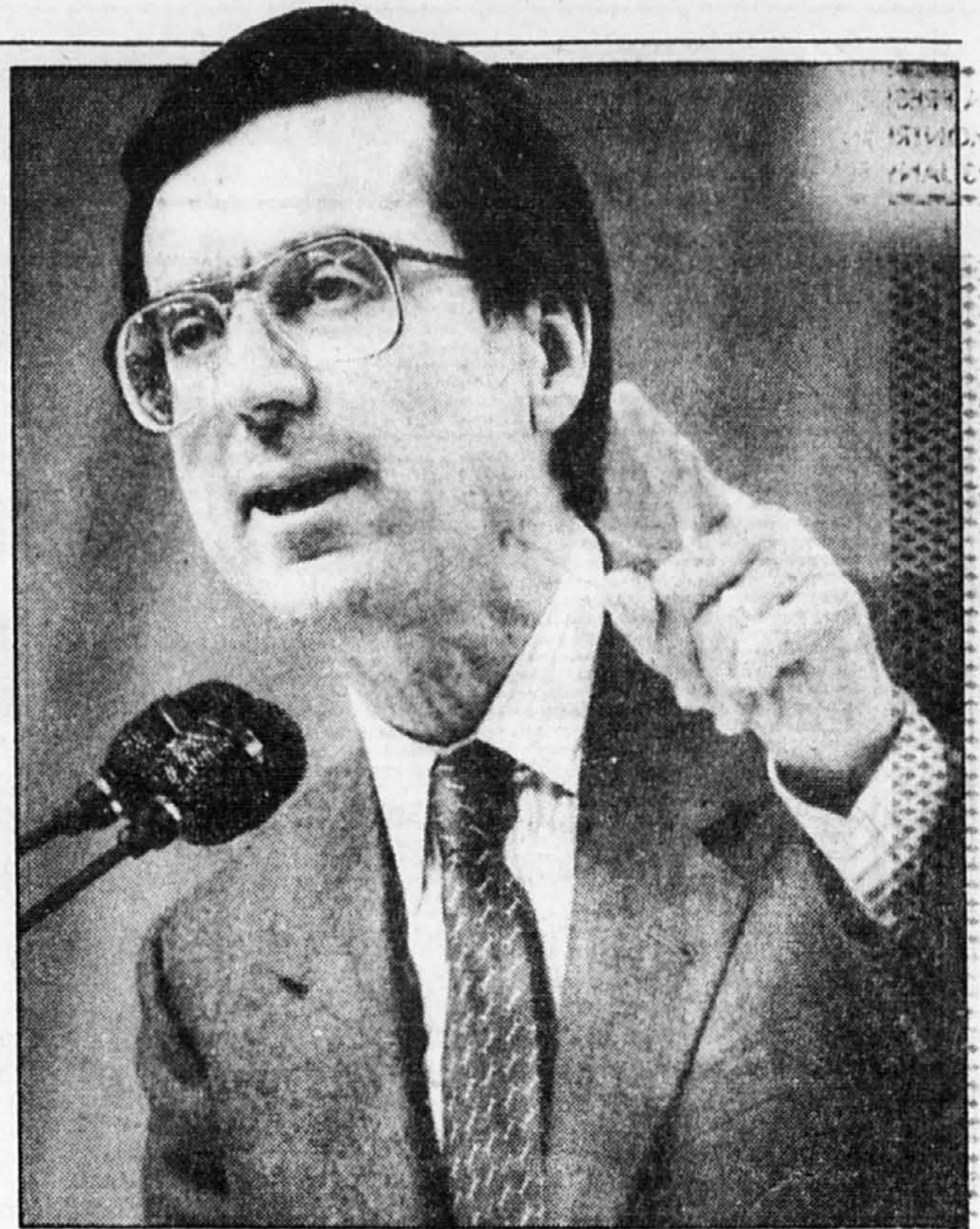
Le chef libéral s'en est également pris à la « casanova » du régime péquiste, M. Pierre-Marc Johnson, pour n'avoir pas su régler l'épineux problème de l'engorgement des salles d'urgence des hôpitaux. « Depuis des années, tout le monde se plaint de la situation mais le gouvernement qui dépense des millions en publicité et qui va construire un immeuble pour l'Orchestre symphonique de Montréal ne peut même pas trouver des solutions à ce problème. C'est un outrage irréparable. »

De la même façon, il défend les employés à pourboire contre la loi 43 parce qu'il estime qu'elle ne fait qu'accroître la bureaucratie pour récupérer somme toute que des sommes ridicules.

Attention au triomphalisme

Même s'il attaque durement le gouvernement et vante les succès de son parti notamment dans les parties, le chef libéral met en garde ses militants contre un excès de triomphalisme. Il leur rappelle que l'état de l'opinion publique est très volatile de nos jours et qu'elle dépend bien souvent de la conjoncture.

C'est pourquoi il les engage à poursuivre les efforts d'organisation du parti mais surtout à travailler consciencieusement à l'élaboration du programme du parti, tâche à laquelle il a commencé à s'atteler en mettant sur pied une quinzaine de sous-commissions et en prévoyant la tenue de onze colloques régionaux à compter d'avril prochain.



Robert Bourassa a traité Pierre-Marc Johnson de « casanova » du régime péquiste.

photo LA PRESSE

L'objectif: \$2,9 millions

Le Parti libéral du Québec s'est fixé comme objectif de récolter \$2 905 000 lors de sa campagne de financement qui se tiendra en mars prochain. De cette somme, un montant de \$600 000 proviendra du renouvellement des cartes de membres. À ce chapitre, le parti s'est fixé un objectif de membership de 121 500 membres.

CLAUDE-V. MARSOLAI

L'an dernier, la Commission des finances s'était fixée un objectif de \$2,6 millions mais n'avait réussi qu'à récolter que \$2,3 millions.

L'objectif plus ambitieux de cette année vise à prévoir un fonds d'élection d'un montant de \$590 000 et de combler le déficit de \$175 000 occasionné par l'organisation du congrès à la direction du 15 octobre dernier.

La Commission des finances prévoit qu'il faudra consacrer \$1,1 million à la permanence de la rue Gifford et une somme équivalente aux associations de comté pour leurs activités propres.

Quant au fonds de réserve, on n'a pas prévu y consacrer un montant cette année puisque en fait les sommes consacrées au fonds d'élection doivent servir aux mêmes objectifs. Si les élections ont lieu en 1986, le Parti libéral compte se constituer un fonds d'élection de \$1,4 million d'ici ce temps.

Comme le signalait la présidente du parti, Mme Louise Robit, les caisses du PLQ sont presque à sec actuellement et il faudra l'effort soutenu des militants pour remettre à flot le bateau. « Si l'argent est le nerf de la guerre, la campagne de financement en est le nerf moteur », a-t-elle lancé lapidairement. Le chef du parti a d'ailleurs l'intention d'y consacrer un bon mois puisqu'il compte visiter cinquante circonscriptions électorales lors de la tenue de la campagne.

VOISIN

SUITE DE LA PAGE A 1

ges. « C'est un sujet qui semble brillant aux études, il n'a pas de casier et nous croyons qu'il n'y aura pas de récidive », de déclarer hier le sergent Normand Hébert, chargé de l'enquête. Le suspect a été temporairement confié à la garde d'une tante en attendant le retour de ses parents.

Un « gros mou »

C'est son propre comportement, vendredi, c'est-à-dire le lendemain de l'attentat, qui a mis la puce à l'oreille des deux acteurs. « Il a eu la stupidité de venir sonner à la porte en fin d'avant-midi, puis à nouveau le soir en nous demandant de ramasser LA PRESSE pour lui, car il disait partir pour le week-end », déclare M. Ilial. Il est courant que les agresseurs reviennent sur les lieux du crime, pour voir si on les reconnaît. On a eu des soupçons et on a alerté la police qui l'a arrêté en soirée vendredi, alors qu'il revenait à l'appartement contrairement à ce qu'il avait prétendu ».

Il le décrit comme un « doux, un gros mou avec une petite voix », une « armoire à glace » probablement traumatisée dans sa vie sexuelle et qui a sauté sur la première femme venue, en l'occurrence Mme Chartier qu'il a aperçue seule d'une fenêtre. Celle-ci se remet lentement de l'agression, après avoir été rouée à coups de poing et de bouteille, ligotée et jetée sur le

plancher. Le suspect a heureusement pris la fuite après qu'elle eût réussi à lui enlever la tuque dont il se recouvrait le visage.

« Je reste ébranlée dans ma tête, confiait hier Mme Chartier. Je trouve ça effrayant parce que ça peut recommencer et que la justice pardonne bien facilement à ce type d'agresseurs. Ça veut dire : allez-y messieurs, attaquez toutes les femmes que vous voulez, il n'y aura pas de problème tant que vous ne vous ferez pas prendre. Vous avez même droit à une première arrestation sans trop de conséquences ».

Elle n'a cependant pas l'intention d'interdire des poursuites en dommages et intérêts, même si elle ignore à quel moment elle reprendra son travail dans la populaire série télévisée. Parce qu'elle connaît la famille, explique-t-elle. Elle ne désire pas non plus quitter son appartement d'Habitat 67. C'est seulement la deuxième fois en 17 ans qu'une telle situation s'y produit, dit-elle, et des « gros mous » on peut en rencontrer partout.

Ce qui ne l'empêche pas de revivre sans cesse l'agression : « Je le vois constamment me sauter dessus, le jour, la nuit ». Et elle estime qu'une défense à coups de blancs de mémoire ou de traumatismes passagers « confirmés » par des psychiatres en cour, ce n'est pas ce qui va sécuriser les femmes, victimes potentielles du premier maniaque venu.

CLARK

SUITE DE LA PAGE A 1

nir à la normale. C'est ce que j'ai fait, et ce n'est vraiment qu'en septembre ou octobre que j'ai été capable d'affronter ces questions. »

Le Québec

M. Clark a dit avoir jugé important de demeurer en politique à cause de la tradition et des valeurs qu'il représente au sein du parti. Interrogé sur ses intentions à l'endroit du Québec, il a répondu que l'arrivée d'un leader québécois, M. Mulroney, à la tête des conservateurs ne limiterait pas ses interventions vis-à-vis cette province.

« Je n'ai pas parlé du Québec pendant trois ou quatre mois parce qu'il fallait laisser au nouveau chef le temps de s'établir. Il me fallait être absolument libre de tout soupçon de contestation. Maintenant je suis libre de poursuivre mes activités. »

« Je représente quelque chose de permanent maintenant, a-t-il ajouté. Ma simple présence représente une acceptation du fait français par le reste du Canada. Le fait que quelqu'un de l'Alberta ait défendu les intérêts québécois pendant le débat constitutionnel fait partie de l'histoire canadienne. Je conserve les mêmes opinions et j'ai l'intention d'agir lorsque cela sera nécessaire. Je ne crois pas que cela causera des problèmes. Il y aura des désaccords entre Brian et moi sur les questions québécoises, et les autres. »

« Mais je pense que nous avons franchi une étape ensemble. Même si nous avons été candidats l'un contre l'autre, la manière dont nous nous sommes conduits au cours des derniers six mois nous a donné à tous deux une certaine liberté d'action. »

M. Clark a rappelé que c'est M. Mulroney qui lui a demandé d'intervenir en Chambre à l'automne sur la question du Bill S-31. « Il n'y a pas eu de jalousie. S'il s'était senti insécurisé, il aurait demandé à quelqu'un d'autre. » Il a révélé aussi être intervenu prudemment auprès de certains de ses collègues pour

les convaincre des vues de M. Mulroney sur la question linguistique au Manitoba.

Trudeau

M. Clark prévoyait le printemps dernier que le premier ministre Trudeau serait encore candidat aux prochaines élections. Il déclare aujourd'hui qu'il n'en est plus certain. Il estime que M. Trudeau a changé d'attitude envers John Turner, un successeur plausible, et qu'il est maintenant disposé à lui donner la même chance qu'aux autres.

M. Clark croit aussi que le premier ministre a fini par se rendre compte et à accepter le fait que sa popularité au Québec ne sera pas suffisante pour faire réélire les libéraux aux prochaines élections. « Je ne crois pas qu'il veuille vivre une défaite », dit-il. Selon lui, M. Trudeau peut encore faire certains gestes pour renforcer la popularité des libéraux. « Il peut démissionner en laissant le parti plus fort. Pas assez fort pour gagner, mais plus fort qu'il ne l'est actuellement. Je crois qu'il a commencé à agir en fonction des intérêts du parti, peut-être pour la première fois depuis le début de sa carrière politique. »

M. Clark croit donc possible une remontée des libéraux dans les sondages, et il estime que les conservateurs devront se battre pour remporter la victoire : « Une élection, c'est toujours difficile ».

Discretion

Aimerait-il devenir secrétaire d'État aux Affaires extérieures sous un gouvernement Mulroney? M. Clark se montre d'une discrétion exemplaire.

On se doute bien que son intérêt pour le désarmement, sa venue à Stockholm et sa présence de plus en plus assidue dans les dossiers internationaux doivent faire sourcilier le critique officiel du parti, M. Sinclair Stevens. À peine parti de Stockholm vendredi, M. Clark se rendait à Vancouver pour rencontrer le premier ministre chinois. Il songe aussi, raconte-t-on, à faire un voyage en URSS.

La nouvelle carrière de Joe Clark ne fait que débiter, et il affiche la même détermination qu'à tant surpris ses adversaires dans le passé.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

854

à quatre chiffres

4089

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 23 janvier 1983
AUJOURD'HUI: Min.: -19 Max.: -10
CIEL VARIABLE

DEMAIN: NEIGE ET MOINS FROID

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-20	-10	Ens. nuageux
Outaouais	-17	-8	Ciel varia.
Laurentides	-17	-9	Ciel varia.
Cantons de l'Est	-19	-10	Ciel varia.
Montérégie	-27	-14	Ciel varia.
Québec	-23	-12	Nuag., neige
La-Saint-Jean	-27	-14	Ciel varia.
Rimouski	-23	-14	Nuag., neige
Gaspésie	-26	-14	Ciel varia.
Bas-Caraïbe	-26	-14	Ciel varia.
Saguenay	-26	-14	Ciel varia.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	8	Pluie
Edmonton	-3	3	Part. nuag.
Regina	-11	0	Part. nuag.
Winnipeg	-13	-4	Part. nuag.
Toronto	-12	-5	Part. nuag.
Fredericton	-25	-12	Part. nuag.
Halifax	-18	-5	Part. nuag.
Charlottetown	-22	-8	Part. nuag.
Saint-Jean	-18	-10	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	5	14	N.-O.
Buffalo	-2	2	Pittsburgh
Chicago	-7	1	S. Francisco
Miami	16	23	Washington
New York	-6	3	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	-4	2	Madrid
Athènes	5	14	Moscou
Acapulco	-22	32	Mexico
Berlin	-6	2	Oslo
Bruxelles	-4	6	Paris
Buenos Aires	21	32	Rome
Copenhague	1	4	Séoul
Genève	-6	2	Stockholm
Hong Kong	12	18	Tokyo
Le Caire	8	14	Trinidad
Lisbonne	10	18	Vienne
Londres	3	8	

PLQ

SUITE DE LA PAGE A 1

faute d'avoir pu les synthétiser. Cette fois, on veut que le programme soit vraiment le résultat d'une consultation des militants de toutes les régions.

Mais ceci ne veut pas dire que la commission d'action politique renonce à son leadership. Plus que jamais, a expliqué à LA PRESSE son président, Me René Dussault, l'effort de synthèse sera nécessaire. « Il n'est pas question de compiler péle-mêle quelque 300 résolutions de congrès régionaux et de publier le tout dans un document fourre-tout comme le programme du Parti québécois ».

Le conseil général du PLQ a donc décidé de mandater 15 sous-commissions qui, d'ici au 15 mars, devront préparer des textes de réflexion dans chacune de leurs sphères respectives, de façon à alimenter les discussions qui auront lieu

dans chacune des régions du Québec autour dudit programme. Six de ces sous-commissions ont d'ailleurs été regroupées dans une super-commission économique, ce qui démontre bien la priorité que le parti entend donner à cette question dans son programme.

Un programme à sauveur économique

Officiellement, le PLQ s'est fixé cinq priorités, mais il est évident que c'est surtout la réalisation au Québec d'un nouvel ordre économique qui constitue le fer de lance du futur programme électoral du parti.

Affirmant que les fondements de l'État-providence sont remis en cause, les libéraux veulent susciter un changement de cap en favorisant la croissance économique et la création d'emplois par l'entreprise privée.

Dans cette optique, la nécessité de doter le Québec d'une administration « plus près des be-

que les jeunes générations vont désirer un nouveau cadre de vie au siècle prochain.

Mme Bacon verrait très bien que le nouveau ministère organise des colloques régionaux et articule des programmes conjoints avec le gouvernement canadien. Elle appuie fortement sur la concertation des autres ministères en vue de dégager les priorités environnementales et s'assurer du succès de la mise en marche et l'application des différents programmes. À cette fin, elle propose un organigramme qui prévoit la création d'un comité interministériel où serait épuré les projets des ministères sectoriels.

La critique libérale ne cache pas que le budget d'un tel ministère prendrait de l'élan mais elle signale qu'il y a moyen de corriger des situations intolérables par des mesures de dégrèvement fiscal.

Au cours des prochains mois, Mme Bacon compte approfondir différents thèmes environnementaux notamment en éducation, au niveau des loisirs, des transports, du tourisme, des concepts architecturaux et de l'environnement des centres-villes.



photo Armand Troitier LA PRESSE

Mme Bacon voudrait que l'on rebaptise le ministère québécois de l'Environnement.

soins réels des Québécois » vient tout de suite après dans les préoccupations réelles des militants libéraux. Les trois autres, portant sur l'ouverture du Québec dans le monde, la recherche d'un nouvel ordre social et l'établissement d'une harmonie nouvelle entre le Québec et le reste du Canada, prennent leur importance en autant qu'elles sont reliées aux deux premières.

C'est ainsi qu'on est convaincu qu'il faut absolument « lever l'hypothèque séparatiste », si l'on veut amener des capitaux au Québec.

Par ailleurs, le parti considère que le thème de l'administration gouvernementale doit être traité comme un sujet distinct, ce qui a donné lieu à la création de deux sous-commissions:

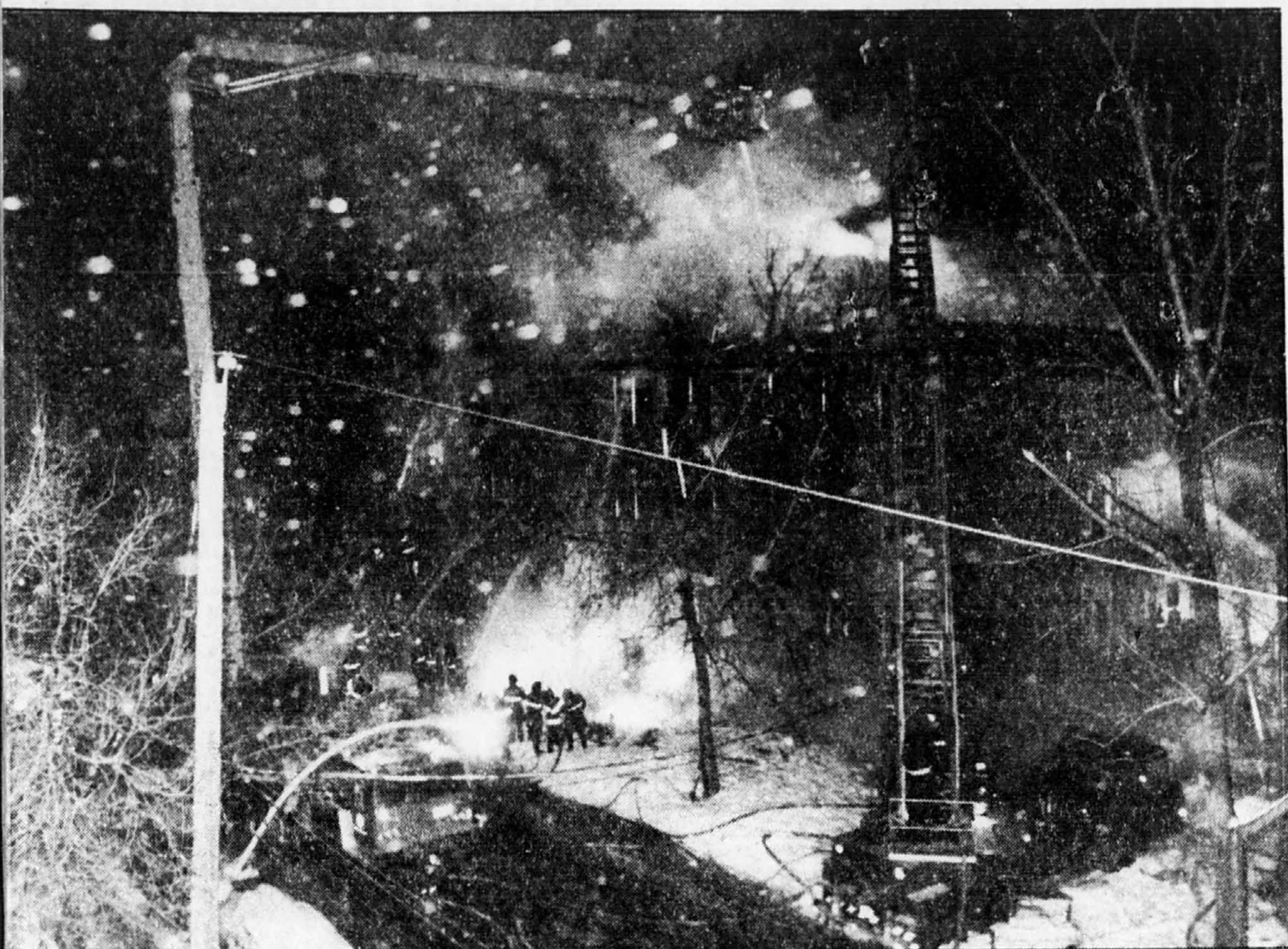
— l'une sur les sociétés d'État, chargée spécifiquement d'établir les critères d'évaluation de celles-ci et de suggérer les mesures appropriées soit pour les rentabiliser, soit pour les privatiser;

— et une autre sous-commission sur l'administration gouvernementale, laquelle se penchera plus particulièrement sur la décentralisation des pouvoirs locaux et sur le redressement des finances publiques.

« Il n'est pas question de supprimer aveuglément des programmes sociaux comme l'a fait le gouvernement Bennett en Colombie-Britannique. Mais il est évident aussi qu'il ne peut être question d'en créer infiniment de nouveaux. »

M. Dussault devait d'ailleurs déclarer à LA PRESSE que selon lui, le programme du PLQ de 1985 sera « plus réaliste » que celui du Parti libéral de Jean Lesage en 1960, encore que celui-ci était adapté à l'époque.

« Le Parti libéral est comme un creuset. Le Québec a mûri, est devenu plus réaliste, plus conservateur peut-être. En tous les cas, il ne croit plus en l'état providence. Aujourd'hui, on croit que c'est l'entreprise privée qui doit servir de moteur à l'économie. »



Alerte générale, rue Saint-Kevin, dans le quartier Côte-des-Neiges, dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'un

immeuble comprenant 12 logements a été sérieusement endommagé par les flammes.

photos Robert MAILLOUX, LA PRESSE

Six graves incendies font six morts en deux jours

■ C'était à prévoir. Le froid qui a régné sur tout le Québec au cours du week-end a été accompagné de plusieurs incendies qui ont fait pas moins de six morts.

PAUL ROY

A lui seul, un incendie survenu dans la région de Gaspé a fait quatre victimes, tôt samedi matin, tandis que deux autres sinistres faisaient une victime chacun samedi après-midi et dimanche matin à Montréal.

Pendant ce temps, d'autres feux causaient des dommages matériels importants à un centre commercial de la région de Québec et à divers édifices de la métropole.

Le sinistre le plus tragique est survenu vers 7 h 40 samedi matin dans une maison à deux étages du rang de la Montée Pointe-Navarre, près de Gaspé. Quatre membres d'une même famille y ont perdu la vie tandis qu'une autre personne y a subi des blessures graves.

Les victimes sont M. Célestin Lacombe, 49 ans; sa femme Yvette Gagné-Lacombe, 42 ans, et leurs fils Yvon et Réjean, âgés respectivement de 17 et 13 ans. Le seul autre enfant du couple Lacombe, Mario, 20 ans, avait quitté pour se rendre à son travail quelques minutes avant le début de l'incendie.

Son amie, Carole Fournier, 18 ans, était restée derrière et elle a été grièvement brûlée. Hier, elle reposait aux soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Gaspé.

Un poêle à bois surchauffé serait à l'origine du sinistre.

Oubliée par les pompiers elle est secourue trop tard

Vers 14 h 40, samedi après-midi, les pompiers ont réussi assez rapidement à maîtriser un incendie dans un appartement situé au 3629, rue Sainte-Famille, à Montréal. Mais, dans l'épaisse fumée, ils n'ont pas aperçu le corps d'une jeune femme gisant inconsciente sous un meuble.

Michel Bergeron, l'ami de Barbara Juralowicz, 27 ans, est arrivé une quarantaine de minutes plus tard et s'est inquiété de l'absence de la jeune femme. Les pompiers sont retournés à l'intérieur et l'ont découverte. Elle succombait à ses blessures en soirée à l'hôpital Hôtel-Dieu.

Vers 2 h 48, dimanche matin, un incendie faisait un autre mort à l'intérieur d'un duplex, au 4573, rue Chapleau, dans l'Est de Montréal. La victime est un petit garçon de 14 mois, Viki Moreau.

\$1 million de dommages

À L'Ancienne Lorette, près de Québec, un violent incendie a détruit plus de la moitié des magasins d'un centre commercial, samedi matin, causant des dommages évalués à \$1 million. Les flammes auraient pris naissance dans un panier à rebuts. Une enquête est en cours.

Vers 2 h 15, dimanche matin, près de 200 pompiers étaient appelés à combattre un incendie à l'intérieur d'un édifice à logements de trois étages, dans le quartier Côte-des-Neiges. Les 12 logements que compte l'immeuble sis au 4560, rue Saint-Kevin, ont rapidement été évacués et trois locataires ont dû être traités

à l'hôpital pour des engelures subies en attendant les pompiers. Les dommages sont considérables.

Hier soir, enfin, un incendie se déclarait à l'intérieur d'un immeuble de trois étages abritant des commerces et des logis, au 4275, boul. Saint-Laurent, près de la rue Marie-Anne. Les flammes auraient débuté dans un hangar du deuxième pour se propager à tout l'édifice.

L'alerte a été sonnée vers 17 h 35 et, au moment de mettre sous presse, 125 pompiers s'affairaient toujours sur les lieux, l'incendie ne paraissant pas encore maîtrisé. On a d'ailleurs dû faire évacuer une vingtaine de logements d'immeubles adjacents craignant que les flammes ne s'y propagent.

Des amis aidaient hier matin à récupérer les biens épargnés par les flammes lors d'un incendie qui avait coûté la vie à Viki Moreau, 14 mois, au petit matin, rue Chapleau.



Quand une vedette se pointe, le maire de Saint-Simon court!

■ Question : que peuvent bien avoir en commun Guy Lafleur, l'ex-président américain Jimmy Carter, l'écrivain Martin Gray, la chanteuse Nana Mouskouri, Jean Béliveau, Mireille Mathieu, Perry Como, Gordie Howe et Diane Tell ?

PAUL ROY

Réponse : ils ne s'en souviennent peut-être pas tous, mais chacun d'eux, à un moment de sa vie, a serré la main de Richard Ouellet. Et ils sont loin d'être les seuls ! Tiens, d'autres noms, comme ça, au hasard : Jean Drapeau, la patineuse Dorothy Hamill, le commandant Cousteau, Gilles Vigneault...

Question : qui est Richard Ouellet ?

Réponse : le maire de Saint-Simon, comté de Rimouski, population : 600 habitants.

Agé de 50 ans, le « maire-célébataire » de Saint-Simon, comme il se surnomme, fait la cour aux vedettes de ce bas-monde depuis 27 ans.

« La première que j'ai rencontrée fut Jean Béliveau, en 56. Je m'intéressais à lui depuis 1947, alors qu'il jouait pour les Citadelles de Québec. Mais je n'ai commencé à lui écrire qu'en 53, juste avant qu'il ne passe des As de Québec au Canadien de Montréal, un certain 3 octobre. »

« Miss Canada 1956 »

La première rencontre eut lieu à Mont-Joli, où Béliveau s'était rendu inaugurer une exposition commerciale en compagnie de Maurice Richard et

de la « Miss Canada » du temps, Dorothee Moreau. M. Ouellet possède une étonnante mémoire des noms et des dates.

C'est en 1957 qu'il effectua son premier voyage à Montréal : « Jean Béliveau m'avait donné des billets pour assister au match... »

— Il vous les avait donnés ?

— Il ne me les avait peut-être pas payés, mais il m'avait fourni l'occasion d'assister au match, ce qui n'était pas facile à cette époque : il n'y avait que six équipes. Je m'en souviendrai toujours : c'était contre Detroit, bataille pour la première place, Gordie Howe, Maurice Richard... score final 3-3.

Depuis, M. Ouellet dit avoir assisté à 65 matches du Canadien. « Et je ne les ai vu perdre que trois fois : 4-0 en 66 contre Toronto - le gardien Bruce Gamble avait joué toute une partie; 8-0 en 74 contre Boston... et hier (samedi) 3-2 contre Calgary. »

Le cardinal Léger ?

Justement!...

Depuis 1971, le maire de Saint-Simon dit assister aux matches du Canadien de la passerelle de la presse, une faveur de son « ami » Jean. Un ami qu'il essaye d'ailleurs de visiter à chacun de ses voyages à Montréal.

« Le 31 août 81, jour où il (Jean Béliveau) a fêté ses 50 ans, j'étais allé le voir chez lui... »

— Comme ça, vous avez sonné à sa porte ?

— Jean et moi, ça fait à peu près 30 ans qu'on se connaît ! Mercredi dernier, quand il est



Richard Ouellet

arrivé à Montréal, vers 8 h 15, M. Ouellet est à nouveau allé sonner chez son ami. « Je lui avais mentionné dans ma carte de Noël que je serais à Montréal vers cette date-là. Il m'a offert à déjeuner. »

— Avez-vous déjà rencontré le cardinal Léger ?

— Justement, je suis retourné le voir cette semaine, c'était la cinquième fois que je le rencontrais : pour moi, c'est le plus grand homme que je connaisse.

« Quand je viens à Montréal, j'ai beaucoup de monde à voir, je n'ai pas de temps à perdre. »

Jeudi matin, par exemple, il s'est pointé à LA PRESSE pour rencontrer « votre patron », Roger D. Landry. « J'avais patiné avec lui, il y a deux ans, au Marathon sur glace de l'Île Notre-Dame. Comme maire, je m'étais fait inscrire avec les personnalités. Jeudi, on a passé

Plusieurs records de froid battus en fin de semaine

D'après UPI, AFP et Reuter

■ La vague de froid, qui a sévi pendant près d'une semaine sur la majeure partie des États-Unis, a touché le Québec au cours du week-end et a fait tomber un record à Bagotville, pendant qu'une autre marque était presque égale à Montréal.

Samedi matin, la station de météorologie des Forces armées à Bagotville, au Lac Saint-Jean, enregistrait une température de moins 37,9 C, brisant la marque de moins 36,1 établie en 1950. Pendant ce temps, à Montréal, les moins 26,3 C observés samedi matin ont approché de peu le record de moins 26,7 enregistré en 1943 et 1970. S'il ne s'agissait pas d'un record, c'était toutefois, après le jour de Noël, la deuxième journée la plus froide de l'hiver à Montréal.

Cette vague de froid s'est également attaquée ce week-end à l'Est des États-Unis, faisant plonger les températures jusqu'à moins 40 degrés C. Pendant ce temps, le reste des États-Unis se réchauffait progressivement et se remettait du passage de l'« Express sibérien » qui a fait près de 40 morts.

Nouveaux records

Le froid du week-end a résulté en plusieurs nouveaux records à la baisse dans l'Est. Ainsi, le mercure a baissé jusqu'à moins 36 C, brisant le record de moins 30 C établi en 1961. Il a fait moins 30 C à Elkins, en Virginie de l'Ouest, eclipsant le record de moins 27 enregistré en 1970.

Le temps froid n'a pas épargné non plus le Mississippi où la température de moins 29 C a battu le record de moins 25 C établi en 1940. L'endroit le plus froid des États-Unis ce week-end était Chester, dans le Massachusetts, où le mercure indiquait moins 40 C.

La semaine dernière, l'Express sibérien avait traversé les deux tiers des États-Unis, fracassant des records dans pas moins de 26 villes du pays.

La vague de froid, qui venait de l'Arctique en passant par l'Ouest canadien, avait provoqué des températures de moins 17 C des Montagnes rocheuses jusqu'en

Nouvelle-Angleterre, et au sud, aussi loin que Nashville, au Tennessee. Ironie du sort... climatique, vendredi matin il faisait moins 40 C à Minong, dans le Wisconsin, alors qu'à Nome, en Alaska, regnait un confortable moins 11 C.

Washington, la capitale, n'a pas été épargnée non plus et a dû subir un moins 20 C vendredi dernier, froid qui a également sévi dans l'Etat voisin de Virginie occidentale.

Si janvier 1984 est synonyme de frissons, les deux dernières semaines de 1983 avaient aussi été particulièrement froides, et 350 personnes avaient trouvé la mort au cours du mois de décembre, le plus froid jamais enregistré aux États-Unis.

De l'autre côté du monde

Pendant ce temps, outre-Atlantique, une violente tempête de neige a fait au moins quatre morts et plusieurs dizaines de blessés depuis samedi soir en Ecosse, où toutes les voies de communications terrestres ont été coupées.

Hier, au large de la côte nord-est de l'Ecosse, une importante opération de sauvetage avait été entreprise autour de la plate-forme pétrolière britannique Ali-Baba qui est venue s'échouer en pleine tempête dans la baie de Peterhead.

En Extrême-Orient, plus d'un millier de personnes ont été blessées depuis jeudi dernier à Tokyo ou l'on a enregistré les chutes de neige les plus importantes depuis 15 ans.

Enfin, signalons que 38 personnes ont dérivé pendant deux jours sur une plaque de glace au milieu d'un lac gelé du nord de la Chine le mois dernier, par des températures de moins 26 à moins 28 degrés C, rapportait hier le Quotidien du peuple.

Le journal précisait que les naufragés, qui se trouvaient sur une plaque de glace flottante d'un km de long sur 500 mètres de large, avaient pu être maintenus en vie grâce à des parachutages de vêtements chauds et de nourriture.

Aucun grand gagnant au Lotto 6/49 samedi

■ Le tirage de samedi du Lotto 6/49 a produit la combinaison 1, 5, 14, 24, 25, 38 (numéro complémentaire : 27). Mais personne ne détenait un billet gagnant pour la catégorie 6/6, le gros lot passe à \$2 millions environ pour le tirage de la semaine prochaine.

Les ventes totales pour le tirage de samedi ont atteint \$13 069 393.

Dans la catégorie 5/6 plus, cinq gagnants remportent \$144 526,40.

Dans la catégorie 5/6, 208 gagnants remportent \$2 708.

Dans la catégorie 4/6, 12 082 gagnants remportent \$91,90.

Dans la catégorie 3/6, 25 044 gagnants remportent \$10.

Entre-temps, on demeure sans nouvelles du détenteur du billet gagnant du tirage du samedi 14 janvier, qui valait près de \$14 millions à son propriétaire.

Presse Canadienne

Cinq balles et toujours vivant...

■ Un homme de 20 ans, Bruno Lavoie, a été criblé de 5 balles tôt samedi, et repose depuis dans un état grave à l'hôpital. Connu des policiers, il a été agressé alors qu'il était derrière le volant de son véhicule, en compagnie d'une amie. Son agresseur court encore.

Les Anges gardiens se manifestent

■ Les Anges gardiens ont permis l'arrestation, aux petites heures samedi, de trois adolescents qui venaient de s'en prendre à un usager du métro. Celui-ci circulait entre les stations Rosemont et Beaubien lorsque l'un des jeunes voulut lui faire un mauvais parti. Il fut aussitôt maîtrisé par les disciples de Jean Boisvert et remis aux policiers qui l'ont inculpé de voies de fait.

3e week-end sans accident sur les routes

■ Pour le troisième week-end consécutif, la Sûreté du Québec signalait hier soir qu'aucun accident mortel n'était survenu sur les routes du Québec entre 18 h 00 vendredi et 18 h 00 hier soir.

La guerre va reprendre entre Ottawa et l'industrie du tabac

— MONIQUE BÉGIN

OTTAWA (d'après CP) — La « guerre froide » entre l'industrie du tabac et le ministère fédéral de la Santé va probablement s'enflammer bientôt, déclare le ministre de la Santé, Monique Bégin.

« Ils tentent de recourir à tous les moyens possibles pour encourager le tabagisme », se plaint-elle lors d'une entrevue. « C'est aussi simple que ça. »

Mme Bégin et les responsables de son ministère avaient décidé, dans le passé, de travailler conjointement avec l'industrie, sans faire de remous et sur une base volontaire, plutôt que de faire des pressions pour l'adoption de mesures législatives.

Ce « compagnonnage » fragile a atteint le point de rupture dernièrement en raison de la décision de la société RJR-Macdonald To-

bacco Inc. de Toronto, de commander les championnats canadiens de ski.

« À mon avis, Macdonald Tobacco a brisé une convention verbale », a dit Mme Bégin.

Cette société est l'une des quatre compagnies représentées par le Conseil canadien des fabricants de tabac et elle est partie prenante d'un code déontologique, adopté en 1972 et portant sur la publicité et la promotion.

Ce code n'interdit pas la commandite d'événements sportifs, mais Mme Bégin croit que la société Macdonald cherche ainsi à rejoindre les jeunes gens, ce qui, dit-elle, est contraire à l'esprit du code.

Le ministre n'a pas précisé quelles mesures elle envisageait pour durcir sa position à l'égard de l'industrie du tabac, mais elle a déclaré qu'il était illogique que son ministère combatte, d'une part, le tabagisme, et permette, d'autre part, à des groupes sportifs qui reçoivent de l'argent du gouvernement fédéral d'en accepter également de compagnies de tabac.

Deux campagnes

Le ministère de la Santé a lancé, il y a quelques mois, deux campagnes de publicité pour inciter les Canadiens à cesser de fumer et pour convaincre les jeunes de ne jamais commencer à fumer.

Le budget actuel de ces deux programmes est d'environ \$1,7 million.

Mais à part des programmes, on a plus parlé du tabagisme qu'on ne l'a combattu, selon certaines critiques.

Message déjà entendu ?

La réunion de samedi entre les présidents régionaux et l'exécutif national devait initialement être l'occasion d'une minute de vérité au cours de laquelle M. Lévesque aurait pris connaissance des récriminations des cadres intermédiaires de son parti rendus inquiets par la dégringolade du PQ dans les sondages d'opinion publique.



Le premier ministre, René Lévesque, n'a pas assisté, samedi, à la rencontre entre les treize présidents régionaux et l'exécutif national du Parti québécois.

C'est donc en l'absence du principal intéressé, et par l'intermédiaire d'un des principaux conseillers de M. Lévesque, Michel Carpentier, que ceux-ci ont tenté de transmettre leur message au chef du gouvernement dont ils réclament des changements majeurs au sein de son personnel politique et de son conseil des ministres.

Au cours des derniers jours, en effet, le vice-président Sylvain Simard, appuyé par la majorité des présidents régionaux du Parti québécois, a affirmé que la remontée éventuelle du PQ dans l'estime populaire passe obligatoirement par le renouvellement de la plus grande partie du cabinet et le remplacement de la plupart des conseillers politiques présentement en poste à Québec.

Message déjà entendu ?

La réunion de samedi entre les présidents régionaux et l'exécutif national devait initialement être l'occasion d'une minute de vérité au cours de laquelle M. Lévesque aurait pris connaissance des récriminations des cadres intermédiaires de son parti rendus inquiets par la dégringolade du PQ dans les sondages d'opinion publique.

René Lévesque a-t-il compris le message ?

Il semble bien que le message a déjà été entendu par le premier ministre Lévesque qui n'a pas cru opportun de participer à cette rencontre. Dans une déclaration conjointe des présidents régionaux et du vice-président, ceux-ci affirment en effet qu'ils sont « certains de voir le premier ministre poser l'ensemble des gestes politiques nécessaires à retrouver la confiance de l'ensemble de la population ».

Forêts de cette assurance, les responsables du parti ont tenu à « rappeler leur appui complet au gouvernement » et se sont engagés à « poursuivre, d'ici le congrès de juin, la nécessaire démarche d'approfondissement et de renouvellement du programme dans la perspective de notre projet de société dans un Québec souverain ».

Comme deux précautions valent mieux qu'une, et contrairement à l'usage au terme d'une réunion à huis clos, le vice-président Sylvain Simard, en plus d'émettre un communiqué officiel, a accordé plusieurs entrevues aux médias d'information dans lesquelles il a repris les grandes lignes du message que M. Carpentier était chargé de transmettre au premier ministre Lévesque.

Il en ressort que les diverses instances du PQ demeurent unies derrière le chef du parti pour les difficiles batailles qui s'annoncent. Mais à deux conditions : les changements souhaités, au conseil des ministres et dans le personnel politique devront intervenir prochainement et l'option en faveur de l'indépendance politique du Québec devra demeurer en tête de liste des objectifs du parti.

D'ici le congrès national de juin prochain, le premier ministre Lévesque dispose donc d'un répit de cinq mois pour retrouver la touche magique qui lui a toujours permis jusqu'à maintenant de maintenir son emprise absolue sur le parti qu'il a fondé. Jusque là, il pourra compter sur l'appui de son vice-président et sur celui des treize présidents régionaux qui ont momentanément mis en veilleuse leur velléité de contester son leadership.

La fin de la déprime

Selon un des participants à cette réunion, le président de la région de Laval, M. Robert Bourges, cette rencontre marque « la fin de la déprime » au sein du parti. Il en veut pour preuve l'excellent climat qui a prévalu pendant toute la journée au cours de laquelle, seule la matinée de samedi a été consacrée à des discussions sur la morosité qui s'est emparée du PQ depuis quelques mois.

Dès le début de l'après-midi, les conversations ont porté sur l'avenir et, plus précisément, sur la prochaine campagne de financement dont la responsabilité a été confiée au ministre Bernard Landry.

Ce dernier qui, selon plusieurs sources, n'a pas exclu la possibilité de poser sa candidature lors d'une éventuelle course au leadership du Parti québécois, présentera le plan de la campagne de financement aux militants lors de la prochaine réunion du Conseil national, à Québec au début d'avril et procédera, entretemps, à une vaste consultation auprès des organisations de comités et de régions.

PROJET DE LOI 40 L'unanimité n'est pas proche chez les profs

L'unanimité ne règne pas chez les enseignants quant au projet de loi 40. Ainsi, contrairement à la CEQ, le Conseil pédagogique interdisciplinaire qui regroupe 10 000 enseignants en 22 associations professionnelles, estime que le projet de loi 40 constitue une amélioration, du point de vue pédagogique.

MARIANE FAVREAU

Il appuie l'objectif sous-jacent à toute la restructuration scolaire qui donne à l'école la maîtrise de son projet éducatif. S'il regrette l'absence d'une assemblée décisionnelle dans l'école, il trouve adéquat le mode d'élection des commissaires d'écoles. Il recommande toutefois qu'aucun groupe n'occupe une position majoritaire au sein du conseil d'école, donc une représentation égale des intervenants.

D'autres opinions entendues à la commission parlementaire de l'éducation la semaine dernière :

■ La Québec Federation of Home and Schools Associations est venue exposer à la commission parlementaire de l'éducation que le projet de loi 40 est « révolutionnaire » et doit être soumis aux tribunaux avant d'être adopté.

■ Nous nous opposerons avec la plus grande vigueur à toute tentative menée par quelque groupe que ce soit de manipuler le système scolaire pour promouvoir ses propres visions idéologiques et politiques étroites. Quant à nous, le projet de loi 40 constitue une telle tentative.

■ Le Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal est venu mettre la commission en garde contre les guerres de religion « qui, pour se dérouler à une échelle locale, auront encore plus de violence et déchireront encore plus les réseaux de solidarité locale que les batailles opposant les grands appareils d'État aux grands appareils d'Eglise ».

Aussi, le département recommande-t-il la déconfectionnalisation complète de l'école pour en faire une véritable publique.

■ Le comité de parents francophones de la commission des écoles protestantes du grand Montréal demande la déconfectionnalisation complète du ministère, des commissions scolaires, des écoles, des programmes et de l'enseignement.

■ Le comité de parents de la commission scolaire Saint-Exupéry, tout en appuyant le projet de loi, suggère des amendements. Notamment que la consultation sur le choix d'un statut confessionnel soit mieux articulée et que le statut soit octroyé pour cinq ans.

Hatfield ne veut pas d'un abri nucléaire spécial

FREDERICTON (PC) — Convaincu que rien ni personne n'échapperait aux séqueles d'une guerre nucléaire, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, ne veut pas d'un abri spécial dans sa capitale.

M. Hatfield s'est dit étonné, dans une interview, d'avoir appris que le gouvernement fédéral était prêt à dépenser \$3,3 millions pour la construction d'un bunker destiné à le protéger,

avec de hauts fonctionnaires, en cas de guerre nucléaire.

L'abri, qui mesurerait environ 2,79 mètres carrés, ferait partie d'un nouveau complexe forestier à Fredericton. Des fonctionnaires ont déjà dressé une liste de 300 personnes qui seraient qualifiées pour s'y réfugier. Elles y trouveraient des médicaments et des vivres pour au moins 14 jours, en plus d'une cuisine.

M. Hatfield a affirmé qu'il examinerait encore le projet, qu'il ferait une autre déclaration, mais

qu'à première vue, tout cela lui paraît futile.

Les grandes décisions au sujet de la vie après une guerre nucléaire seraient prises dans le bunker d'Ottawa, dit-il, par des gens qui savent comment réagir aux urgences. Il ne voit pas quel rôle un premier ministre de province pourrait jouer dans un pareil désastre.

Service fédéral

Il existe à Ottawa un service appelé « Emergency Planning

Canada » qui entend doter toutes les capitales provinciales d'un abri comme celui qu'il projette pour Fredericton. Ottawa en défraierait le coût.

Il s'agit de maintenir les gouvernements provinciaux et les services essentiels en cas d'attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord. En font partie sept ministres et hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Se joindraient à eux des dirigeants de sociétés d'État comme Radio-Canada.

La forme au maximum

Pour profiter au maximum de la vie, pour donner un rendement maximum, visez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.

C'est l'endroit idéal pour redécouvrir en quelques semaines, et dans une atmosphère décontractée, les joies du bien-être physique.

Et si vous vous abonnez pour 1 an entre le 3 janvier et le 24 février 1984, vous pourriez avoir l'occasion de jouir de votre bonne forme physique au Club Méditerranée. Il y aura, à gagner, 7 voyages pour 1 personne dans le village de votre choix*.

Venez donc nous rencontrer dès maintenant. Il y a un Centre de conditionnement Nautilus près de chez vous!

*Jusqu'à concurrence de 1 500\$
Règlements complets dans les Centres de conditionnement Nautilus

Centre de conditionnement Nautilus

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI

ANJOU
7777 Metropolitain Est
362-1481

BROSSARD
1870 Panama
672-9883

CENTRE-VILLE
1226 St-Catherine Ouest
866-3263

CÔTE DE L'ESSE
6308 Côte de l'Esse
739-2289

LASALLE
1050 Shevchenko
366-6200

LAVAL
Centre sportif Carrefour
3095 Autoroute Laval
681-6455

LAVAL
Club de tennis Val des Arbres
1555 Saint-Martin Est
658-2685

LONGUEUIL
550 Curié Pointe Ouest
674-6264

RENTIGNY
742 Frontenac
582-0867

ROCKLAND
Centre Rockland
341-5553

NOTRE VENTE DE COMPLETS SUR MESURE

EST PLUS EXTRAORDINAIRE QUE JAMAIS

344\$

Complet	344\$	Notre vente de complets sur mesure s'est grandement améliorée. Nous offrons maintenant des blazers, pantalons habillés ainsi que des complets.
Gilet	59\$	
Pantalon extra	84\$	
Blazer ou veston	269\$	
Blazer ou veston et pantalons	344\$	
Supplément à partir de la taille 47.		Prenez une bonne décision... venez visiter la Boutique pour Hommes chez H.R. et découvrez toute la différence qu'une garde-robe faite sur mesure peut faire. Notre vaste choix de tissus et de styles de notre collection exclusive en plus de nos prix de vente remarquables, font que c'est un événement extraordinaire à ne pas manquer. Boutique pour hommes, rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Utilisez votre carte H.R.

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • Place Ville Marie
rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

USINE D'AMMONIAQUE D'URÉE; 300 EMPLOIS CRÉÉS; COMME POUR PECHINEY, MAUROY CONFIRMERAIT LE PROJET

CDF-Chimie investirait \$500 millions à Bécancour

■ QUEBEC (PC) — Après l'implantation de l'aluminerie Pechiney, une autre compagnie française se prépare à investir massivement au Québec.

PIERRE TOURANGEAU

Charbonnages de France, section chimie (CDF-Chimie), une firme nationalisée, étudie depuis plusieurs mois la possibilité de construire une usine d'ammoniaque d'urée à partir du gaz naturel, un projet d'environ \$500 millions qui créerait quelque 300 emplois directs.

Le choix du site où sera érigée l'usine n'a pas encore été définitivement arrêté mais tout indique que le parc industriel de Bécancour est le plus susceptible d'être retenu.

Le projet a passé l'étape des études de pré-faisabilité qui ont été complétées en décembre. D'ici la fin de février, on devrait être en mesure d'entreprendre la dernière série d'études devant conduire à la décision finale.

« Nous devrions aboutir à une conclusion pour l'automne », a confié à la Presse Canadienne M. Jean Hameury, le représentant de CDF-Chimie à Montréal.

Le gouvernement du Québec s'impliquera dans l'entreprise par le biais de la Société générale

de financement (SGF). A la SGF, un des associés de Pechiney dans l'aluminerie de Bécancour, on indique qu'une décision sera prise en février sur la forme que revêtira la participation de la société d'Etat au projet.

« J'imagine que la SGF va participer à l'équité du projet de même que CDF-Chimie, explique M. Jacques Neveu, adjoint au président de la société. Mais la structure comme telle de la relation entre les deux n'est vraiment pas arrêtée actuellement. »

Par ailleurs, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) a travaillé aux études préliminaires.

Pour les besoins de sa production d'urée, une composante des

engrais chimiques, CDF-Chimie aura besoin d'ammoniaque en plus du gaz naturel.

La production de l'usine alimentera principalement le réseau commercial international de CDF-Chimie puisque seulement 30 p.c. de l'urée sera écoulée sur le marché canadien.

Tête de pont

CDF-Chimie a officiellement ouvert sa filiale canadienne à Montréal le 13 octobre dernier. De l'aveu même de M. Hameury, celle-ci agit comme « tête de pont » de la multinationale française pour développer des projets industriels au Canada.

De tous ceux qu'envisage actuellement la compagnie, le projet du Québec « est certainement

de loin le plus avancé », avoue-t-il.

« Présentement, soutient M. Hameury, il est encore trop tôt pour dire que le projet va se réaliser. Il reste encore des handicaps et des barrières à contourner. Les études se poursuivent cependant de façon intense », précise-t-il avant d'ajouter que la phase préliminaire des études s'était soldée par un résultat positif.

Et il explique que l'implantation au Canada convient très bien à la stratégie du groupe CDF qui recherche des pays sans marché domestique important mais avec des ressources bon marché. Ce qui lui permet d'alimenter ses propres réseaux commerciaux en

France et sa dizaine de filiales commerciales à travers le monde.

L'implantation de CDF-Chimie au Québec avait été évoquée pour la première fois par le premier ministre René Lévesque lors de son voyage en France, au mois de juin.

Au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, on est avare de commentaires sur ce projet et on se limite à dire que les études sont encore en cours.

CDF-Chimie est devenue, depuis quelques années, le deuxième groupe français en importance en chimie, ce qui lui permet d'assumer le leadership en Europe dans plusieurs domaines.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens et l'essai des Cruise: 43 p. cent pour; 47 p. cent contre

■ Un sondage Gallup fait au début du mois de décembre indique qu'il y a eu peu de changement dans l'attitude des Canadiens à l'égard des tests des missiles de croisière.

Actuellement, 43 p. cent de gens désirent que l'on permette aux États-Unis de faire des tests au Canada alors que 47 p. cent y sont opposés. Il y a une baisse de 1 p. cent dans chacun des deux groupes depuis le mois de juillet.

Les Canadiens sont cependant mieux informés de la question, le nombre de ceux qui sont au courant de l'affaire étant passé de 80 à 88 p. cent en cinq mois.

Chez ceux qui avaient une connaissance préalable de la question, 47 p. cent sont en faveur des tests et 45 p. cent y sont opposés; chez le petit nombre de ceux qui n'étaient pas informés au préalable, le taux d'opposition est plus prononcé.

La première question posée était plus brève que celle posée lors des sondages précédents. Elle se lisait comme suit: « Au cours de la dernière année, on a beaucoup parlé des essais des missiles Cruise au Canada. Avez-vous entendu parler de la question ou lu quelque chose à ce sujet? »

Dans l'ensemble du pays	Oui	Non
En décembre 1983	88%	12%
En juillet 1983	50%	20%
En décembre 1982	58%	42%

La question suivante était ensuite posée:

« Les États-Unis veulent utiliser un territoire du Nord canadien pour l'essai des missiles Cruise car le système de direction doit être essayé dans un climat semblable à celui de l'Arctique. Dans l'essai proposé, les missiles Cruise ne contiendraient pas d'ogives nucléaires ou conventionnelles. Qu'en pensez-vous — croyez-vous que le Canada devrait ou ne devrait pas permettre aux États-Unis d'essayer ces missiles sur son territoire? »

Le tableau suivant montre les résultats du sondage pour l'ensemble des citoyens et pour des sous-ensembles selon le degré de connaissance de la question.

	Pour les essais	Contre les essais	Sans opinion
Dans l'ensemble			
En décembre 1983	43%	47%	10%
En juillet 1983	44%	48%	8%
En décembre 1982	37%	52%	11%

Chez ceux qui avaient une connaissance préalable du sujet

Décembre 1983	47%	45%	8%
Juillet 1983	50%	47%	3%
Décembre 1982	43%	52%	5%

Chez ceux qui n'avaient pas connaissance préalable

Décembre 1983	11%	66%	23%
Juillet 1983	20%	54%	26%
Décembre 1982	29%	53%	19%

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage sont fondés sur environ 1 000 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, à la première semaine de décembre. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

Zhao Ziyang rentre à Pékin aujourd'hui

■ VANCOUVER (d'après PC et AFP) — Le premier ministre chinois Zhao Ziyang rentre à Pékin aujourd'hui, après avoir passé le week-end en Colombie-Britannique. Il s'agissait de la dernière étape de son voyage de 17 jours en Amérique du Nord.

Le dignitaire chinois, qui souffre d'un coup de froid attrapé en début de semaine à Ottawa et qui l'avait déjà contraint à annuler certains engagements, à Montréal notamment, n'a pas pu se rendre à Victoria hier.

Dans un court communiqué, M. Ziyang s'est dit très heureux de pouvoir profiter de l'expérience de la Colombie-Britannique dans le domaine du développement économique et de pouvoir rencontrer des amis sur la côte Ouest du Canada.

Les malaises éprouvés par M. Ziyang ne l'ont pas empêché de participer aux activités prévues pour la journée de samedi, dont un entretien avec le premier ministre Bill Bennett.

Le premier ministre chinois a aussi participé à un déjeuner offert par le sénateur Jack Austin, à la résidence du président de l'Université de la Colombie-Britannique, et réunissant des personnalités du gouvernement, des affaires et du monde syndical.

Il a ensuite visité le Musée de l'anthropologie et a assisté à un spectacle donné par un groupe de jeunes danseurs amérindiens.

La rencontre avec le premier ministre Bennett et plusieurs membres de son cabinet a essentiellement porté sur les ressources forestières de la Colombie-Britannique, pour lesquelles la Chine montre un intérêt croissant, et sur un système de télévision éducative.

La Chine a accru ses importations de bois de Colombie-Britannique à 78 millions de pieds linéaires en 1983, comparativement à « presque rien » en 1980.

L'intérêt manifesté par le premier ministre chinois pour la télévision éducative de la Colombie-Britannique prend par ailleurs une nouvelle dimension avec l'annonce faite à Montréal, mardi dernier, de l'achat par la Chine auprès d'une compagnie canadienne de 26 stations de réception de télévision par satellite, au coût de \$20 millions.

Chez arlington sports

30% de rabais sur les chaussures adidas

Chaussures de 'court intérieure' Adidas pour hommes

Comportant les caractéristiques les plus recherchées dans une chaussure de court! Dessus en nylon durable et léger; semelle intérieure matelassée et semelle extérieure durable. Pointures pour hommes 7-11, 12.

N/Prix rég. 34,99 \$

24⁴⁸

EN SOLDE la paire

Chaussures d'entraînement Adidas 'Malibu' pour dames

Une chaussure d'entraînement en nylon pour dames offrant un cachet de mode. Semelle intercalaire en mousse résistant aux chocs et semelle extérieure durable. Gris/cobalt. Pointures pour dames 6-10.

N/Prix rég. 29,99 \$

20⁹⁸

EN SOLDE la paire

Chaussures d'entraînement Adidas 'Summit' pour hommes et 'Stingray' pour jeunes

Leurs caractéristiques comportent un dessus en nylon et une semelle à reliefs pour une meilleure traction sur tous les terrains et par tous les temps. En gris/bourgogne, marine/blanc. Pointures pour hommes 7-11, 12; pour jeunes 11, 12, 13 à 5 1/2 en marine/blanc seulement.

N/Prix rég. 24,99 \$

17⁴⁸

EN SOLDE la paire

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS! DES VÊTEMENTS DE RUGBY À TRÈS BAS PRIX!

Chemisiers en mélange de polyester/coton. N/Prix rég. jusqu'à 24,98 \$

9⁹⁸ chacun

Pointures de rugby N/Prix rég. jusqu'à 24,98 \$

16⁹⁸ chacun

Sac de sport Adidas 'Classic 722'

Avec glissière pleine longueur sur le dessus et pochette étanche avec glissière. Couleurs assorties.

N/Prix rég. 12,99 \$

9⁹⁸

EN SOLDE chacun

\$15 DE RABAIS SUPER AUBAINE DE CHAUSSURES!

Au choix... n'importe quelle chaussure d'entraînement Competition[®] offerte à un très bas prix. Dessus en nylon ou en mailles, semelle intérieure matelassée, semelle intercalaire et semelle extérieure à reliefs.

N/Prix rég. JUS QU'À 29,99 \$

14⁹⁸

EN SOLDE SEULEMENT la paire

60% DE RABAIS

JUS-QU'À

D'AUTRES SPECIAUX NON ANNONCÉS SUR LES CHAUSSURES ET SACS DE SPORT

Il faut le voir pour y croire! Venez aujourd'hui même!

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 28 JANVIER 1984, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. TOUTS LES MODÈLES, TOUTES LES COULEURS, TOUTES LES POINTURES ET TOUTES LES TAILLES NE SONT PAS NECESSAIREMENT DISPONIBLES DANS TOUTS LES MAGASINS.

EN FAIT DE CHOIX, QUALITÉ, SERVICE ET PRIX...

arlington sports

C'EST DUR À BATTRE!

Centre Laval
1500, boul. Le Corbusier, Laval
688-1021

Le Mail Champlain
2150, boul. Lapinière
Brossard
671-7275

Le Mail West Island
3149, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
683-8400

Les Galeries d'Anjou
7201, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou
353-9000

Les Promenades St-Bruno
226, boul. Les Promenades
St-Bruno
653-1364

1175 ouest, rue Ste-Catherine
288-0181

Master Card VISA

Cuisinez finement Cours de base par Henri Bernard

Séance d'information avec dégustation et livret

Renseignements: 843-6481

2015, rue de la Montagne suite 610, Montréal H3G 1Z9

Institut Culinaire Henri Bernard

Permis d'enseignement de culture personnelle

Les élus municipaux

Le Conseil municipal sera saisi ce soir d'un projet de règlement qui intéresse tout le Québec parce qu'il met en cause la qualité de la vie démocratique à Montréal et les droits de l'Opposition en régime parlementaire. Il s'agit de savoir en somme si les conseillers, à quelque parti qu'ils appartiennent, seront équitablement soutenus par les fonds publics dans l'exécution de leur mandat qui, de plus en plus, s'apparente à celui des députés.

En vertu d'une nouvelle disposition de la Charte de la Ville, adoptée par l'Assemblée nationale quelques jours avant Noël, et qui avait déjà fait l'objet de longs débats en comité spécial du Conseil cet automne, les élus municipaux ont désormais l'obligation d'inscrire au budget de Montréal un crédit affecté au remboursement des dépenses de recherches et de secrétariat encourues par les conseillers de tous les groupes. En particulier pour les élus de l'Opposition, qui ne peuvent s'appuyer sur l'administration de la Ville comme les conseillers du Parti civique, ces ressources sont indispensables.

Donc, le principe même de la décision marque indiscutablement un progrès considérable pour la démocratie municipale. Encore faut-il que les modalités d'application ne trahissent pas le principe et restent fidèles à l'esprit de la mesure. Le législateur ayant laissé au Conseil de Montréal la responsabilité de déterminer le montant total du crédit et son mode de répartition, il appartenait aux trois partis représentés à l'Hôtel de Ville de s'entendre sur une juste formule de partage. Ils n'ont pas réussi à la définir avant de se présenter devant l'Assemblée nationale en décembre. Ils n'y sont pas mieux parvenus depuis.

Pour sortir de l'impasse, le maire opte pour une formule que lui a recommandée le service du contentieux: le crédit est fixé à \$150,000 et réparti en trois parts égales, le GAM minuscule recevant autant que le RCM qui touche le même montant que le Parti civique.

À l'évidence, le montant total est largement insuffisant; la méthode de répartition pêche par un simplisme déconcertant; il n'est pas tenu compte de la force réelle des partis; l'Opposition est manifestement défavorisée comme si le proposeur du règlement l'avait ainsi voulu. On comprend sans peine les protestations du RCM qui assure pratiquement seul l'opposition et qui ne cesse depuis 10 ans de revendiquer les droits inhérents à son statut.

Le régime parlementaire serait mieux servi à Montréal si la répartition de la somme prévue à ce poste nouveau obéissait à deux critères: a) le pourcentage des suffrages recueillis par chacun des trois groupes (48% au Parti civique, 36% au Rassemblement des citoyens et 16% au Groupe d'action municipale), b) le pourcentage des élus au conseil (68% au PCM, 26% au RCM et 5% au GAM).

En supposant que le crédit pour fins de recherches et de secrétariat soit porté à \$400,000 — hypothèse au moins raisonnable pour Montréal — le PCM toucherait environ \$250,000 pour ses 39 conseillers, le RCM recevrait un peu plus de \$125,000 pour ses 15 représentants et le GAM aurait droit à une allocation de l'ordre de \$40,000 pour ses trois élus de novembre 1982.

Il est au moins permis d'espérer que le Comité exécutif ne restera pas insensible aux amendements que le RCM compte déposer ce soir, le premier tendant à augmenter la somme affectée à ce poste et à la rendre permanente, de sorte qu'il ne soit pas nécessaire de reprendre chaque année le débat de fond. Le parti de M. Doré proposera en outre un système de répartition qui tient compte de deux critères essentiels: suffrages recueillis et sièges obtenus.

Puisqu'il a lui-même créé en 1960 le régime des partis à l'Hôtel de Ville, M. Drapeau devrait tout naturellement et en bonne logique faire un accueil favorable à toute demande destinée à revaloriser le rôle des conseillers, autant ceux qui appuient son administration que ceux qui constituent l'Opposition. A ceux-ci comme à ceux-là, il doit procurer à un degré suffisamment réaliste les moyens financiers qui sont nécessaires à un meilleur accomplissement de leur mandat.

MICHEL ROY

La conférence de Casablanca

Le 4e sommet islamique s'est terminé à Casablanca sans réaliser l'union d'une quarantaine de délégations dont les orientations intéressent près d'un milliard de musulmans.

On parle aujourd'hui d'une victoire des «modérés». Contre toute attente, en effet, l'Égypte a été invitée à reprendre sa place au sein de l'Organisation de la conférence islamique. Elle en avait été écartée en 1979, à la suite de la signature du traité de paix avec Israël. La Libye, la Syrie et l'Iran expriment leur dissidence. Ils sont dans le camp des «durs». Pour eux, il n'y a jamais de juste milieu, mais que d'injustes milieux.

D'après les sources les plus fiables (Éric Rouleau notamment, du quotidien *Le Monde*), Casablanca a valu un souffle nouveau à M. Yasser Arafat et à l'OLP. Ce résultat tient du prodige, si on se rappelle qu'il y a un mois Arafat et ses fidèles fuyaient le Liban, au cours d'une opération périlleuse qui ressemblait à la déroute finale.

Retenons encore que la réunion de Casablanca a donné son accord au plan de paix de Fez, qui reconnaît implicitement le droit d'Israël à l'existence. Le droit des Israéliens à l'existence et à des frontières sûres, de même que la reconnaissance de l'OLP comme interlocuteur, restent toujours les deux conditions sans lesquelles les «redoutables menaces» dont parle le Secrétaire général de l'ONU continueront de peser non seulement sur le Moyen-Orient mais sur l'ensemble de la communauté internationale.

La présence de M. de Cuellar à Casablanca et l'allocation qu'il prononça lors de la séance inaugurale de la conférence (le lundi 16) laissent-elle présager des initiatives de la part de l'Organisation internationale?

La Force multinationale, composée de contingents français, italiens, anglais et américains, sera-t-elle bientôt remplacée par des casques bleus à Beyrouth? C'est désormais une certitude, écrivait la semaine dernière *France-Soir*, les parachutistes français vont quitter Beyrouth. Il est connu depuis longtemps que les Italiens souhaitent s'en aller devant l'impossibilité de ramener la concorde.

Quant aux Américains, ce n'est pas l'assassinat de Malcolm Kerr, président de l'Université américaine de Beyrouth, qui peut encourager le président Reagan à maintenir indûment la présence des «marines» au Liban.

L'opinion publique est une fois de plus atteinte par les débordements d'un fanatisme aveugle qui n'hésite pas à abattre tous les symboles d'une présence étrangère. Malcolm Kerr, d'après tous les témoignages entendus, avait passé la plus grande partie de sa vie active à étudier avec sympathie le monde arabe. Il en parlait la langue.

Il existe un courant islamique résolument hostile à ce qui constitue à nos yeux les valeurs de la civilisation. Quand le *New York Times* parle de la «barbarie» dont a été victime le président de l'université américaine son langage est compris de tous.

Il sera compris également des modérés, qui, à Casablanca, se sont élevés contre toute interprétation de l'Islam qui en fait autre chose qu'une religion de paix et de tolérance.

Il reste à savoir si l'avantage remporté au sommet de Casablanca par les modérés sera durable ou si ceux-ci seront emportés à leur tour par le rêve rageur des propagandistes de la Guerre sainte.

GUY CORMIER

PREMIER SIGNE DE DÉTENTE GROMYKO - SHULTZ



Droits réservés

Marc Laurendeau

Le zèle des cotiseurs pressure les Canadiens



(Collaboration spéciale)

Vous voulez faire peur à un ami, lui jouer un tour horrible? Laissez à son domicile, à sa secrétaire ou à son service téléphonique le message suivant: «Rappelez M. Tremblay du Bureau de l'impôt sur le revenu.» A coup sûr, la personne sera énervée.

Car payer ses impôts reste un devoir civique dont nul ne s'acquitte avec joie et en toute sécurité. La clef de voûte de notre système fiscal reste pourtant l'aspect volontaire de l'impôt sur le revenu: chaque citoyen rédige de sa main (ou par l'intermédiaire d'un comptable) son propre rapport d'impôt. Il se cotise lui-même et se croit sujet, dans certains cas, à une révision équitable et impartiale.

Jamais on ne se serait imaginé que les vérificateurs de Revenu Canada auraient pu être soumis à des quotas de sommes à percevoir, s'ils voulaient bénéficier de promotions ou tout simplement conserver leur emploi.

C'est pourtant une réalité dont la connaissance s'est répandue comme une véritable tache d'huile. Le 29 novembre dernier, M. Pierre Bussières, ministre fédéral du Revenu, interrogé aux Communes, déclarait que son ministère n'utilisait pas de système de quotas. Mais, peu après, le 19 décembre, M. Bussières admettait en Chambre qu'un bu-

reau de Revenu Canada, à Kit-chener, avait fait usage de quotas mais, soulignait le ministre, ce cas demeurerait unique. Puis, mardi dernier, au cours d'une entrevue à la *Presse Canadienne*, M. Pierre Bussières reconnut que la pratique des quotas était plus répandue qu'il ne l'avait d'abord déclaré.

L'évolution de l'affaire est classique. Le ministre, confronté à une étonnante réalité, déploie la théorie de l'incident isolé. Puis, dans un second temps, il doit convenir que l'affaire fait plutôt partie d'un système. Des lors, il déclenche une enquête. C'est exactement ce qu'a fait M. Pierre Bussières en confiant à M. William Farlinger, conseiller en gestion de Toronto, la tâche de tirer au clair cette histoire d'abus présumés de la part des agents du fisc.

Puisque ces pratiques remonteraient aux années 50, le ministre Pierre Bussières ne peut, en toute justice, être tenu responsable de pareils excès. Il dit même avoir donné ordre que cessent semblables pratiques. Cela pose toutefois le problème du contrôle que peut exercer un ministre sur sa machine, voire même celui de connaissance qu'il a de ses rouages. Peut-être le ministre aurait-il dû nommer l'enquêteur au début de l'affaire au lieu de nier l'existence des quotas.

Le député conservateur Chris Speyer, critique de son parti en matière de Consommation et Corporations, a rendu publique une note de service de Revenu Canada à Toronto, prescrivant aux cotiseurs un minimum de \$700 de revenus non déclarés, à percevoir chaque heure. Au Québec, les enquêteurs du fisc fédéral, déjà dans les années 50 à 60, devaient rapporter, coûte que coûte, \$600 l'heure. Autrement (selon les révélations faites au *Devoir* de vendredi par un ancien fonctionnaire de l'impôt fédéral) les enquêteurs tombaient sous le coup d'une démotion.

Le système de quotas amène les cotiseurs à se conduire de façon agressive avec des catégories de citoyens plus vulnérables: personnes âgées, handicapées, petits hommes d'affaires et cultivateurs. Dans un autre cas que signale le député Chris Speyer, un professionnel de son comté fut recotisé pour \$36,000. Il offrit, selon ses moyens, des paiements de \$920 par mois. Revenu Canada refusa le règlement et expédia aux clients de ce professionnel des saisies en mains tierces. Le malheureux fit faillite. Quant aux artistes, si leur création ne produit pas en fin d'année un bilan positif, ils ne peuvent déduire leurs pertes.

Quiconque est recotisé d'une manière qu'il croit injuste peut certes porter son cas en appel

à la Cour canadienne de l'impôt (l'ancienne Commission d'appel) mais il doit quand même payer le nouveau montant d'impôt d'avance et ne sera pas remboursé pour les frais de son avocat, de son comptable ni de ses témoins. Certes, ce citoyen peut aussi s'adresser à la Cour fédérale du Canada, qui, quant à elle, peut ordonner un remboursement de frais, mais ce tribunal est plus formel et entraîne des déboursés plus élevés. De toute manière, face à des cotiseurs qui s'acharnent sur lui de façon abusive, l'individu ordinaire demeure incroyablement démuni.

Tous les gouvernements grattent les fonds de tiroirs en pressurant de plus en plus les contribuables. La Ville de Montréal a déployé les parcomètres, les poseurs de contraventions et les sabots de Denver. À Québec, le fisc provincial s'apprête à coincer les travailleurs à pourboire. Et l'attitude de Revenu Canada, avec les quotas, se situe à mi-chemin entre la perception insistante et le torchage de bras légalisé.

La bureaucratie fédérale est lourde et inefficace, clamait cet automne le vérificateur général à Ottawa. C'est sans doute de ce côté que le gouvernement fédéral pourrait récupérer les sommes aptes à combler son déficit.

REVUE DE PRESSE

La conférence de Stockholm: les opinions sont partagées

La presse parisienne a consacré une large place à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe.

Pour *Le Figaro* (droite), la rencontre de Stockholm n'est rien d'autre qu'une farce à grand spectacle. «Un pâle «remake» de cette conférence d'Helsinki qui, on s'en souvient, fut l'un des pièges les plus pathétiques où se laissa attirer le monde libre. Un show destiné à occuper les diplomates professionnels pendant de longs mois. Et, surtout, l'occasion unique, pour l'URSS, de se refaire à peu de frais une respectabilité».

Libération (extrême gauche), au contraire, estime que les Soviétiques seraient prêts à reprendre le dialogue avec les Américains. «Il semble donc que le «show» Gromyko n'était pas seulement pour la galerie. Il est indéniable que les Soviétiques veulent un dialogue avec Washington. (...) Mais pas à n'importe quel prix, a affirmé en substance Andreï Gromyko. Le ministre soviétique a ainsi montré clairement que l'opposition du Kremlin au déploiement des missiles américains en Europe n'était pas un simple geste de mauvaise humeur qui serait vite oublié. Moscou avertit donc le président Reagan que seul un

geste consistant de la part des Américains pourrait relancer le dialogue.»

Les Echos (quotidien économique) estime que «dans un sens, les Russes se sont fait un peu «piéger» en venant à Stockholm, et il leur sera difficile de quitter la conférence sur la fâcheuse impression qu'ils disent n'importe quoi. Avec habileté, les Américains sont en train de relever les bons points que l'on peut tout de même trouver dans le catalogue d'injures de M. Gromyko. Ce qui est de bonne guerre».

Pour *L'Humanité* (communiste) l'attitude du secrétaire d'Etat américain, au cours de sa rencontre avec M. Gromyko, «s'explique certes pas le désir d'apaiser les inquiétudes de l'opinion. Mais surtout dans la perspective de la campagne électorale, il ne suffit pas à M. Shultz et au président Reagan d'assurer le Kremlin de repousser la main tendue. La Maison-Blanche veut donner l'impression que sa tactique a réussi et que les dirigeants soviétiques sont prêts à «tourner la page», et à ignorer les nouveaux périls. Cependant, les Soviétiques font la démonstration, notamment en acceptant la discussion pendant cinq heures d'affilée, qu'ils n'ont jamais renoncé à l'effort de compréhension mutuelle et de détente, même et surtout dans les moments les plus délicats».

Agence France Presse

Souvenances autour de Louis Hémon

Rév. Père
Georges-Henri Lévesque, o.p.
Montréal
Cher Père Lévesque,

De passage, l'été dernier, Gaston Petit (dominicain comme vous), nous laissait espérer ce volume de «confidences» que vous vous apprêtiez à livrer. Depuis lors, faut-il vous le dire, nous attendions sa sortie.

Or, ces jours derniers, *Le Quotidien* publiait en ses pages du mardi 27 décembre, divers extraits de vos Souvenances, relatives à «la personnalité du lac Saint-Jean»; de même qu'à celle de Louis Hémon. Une lecture attentive de ces extraits, tirés pour la plupart de cette conférence que vous donniez, en octobre 1981, lors du colloque de la Société royale du Canada, reprennent — dans l'ensemble — les mêmes propos; et possiblement, les mêmes erreurs d'identification. Avouons que cela est dommage; car, une fois de plus, sans que vous l'eussiez recherché, sans doute, vos propos alimentent une légende montée-de-toutes-pièces; que, pour notre part, nous avons toutes les peines du monde à faire disparaître.

L'extrait, entre autres, que nous voulons relever, touche précisément Maria. Or, Maria Chapdelaine n'exista jamais ailleurs que dans le cœur et l'esprit de son auteur. Si vous faites référence à la fumisterie que nous devons à Mlle Eva Bouchard — laquelle ne trouvait rien de mieux que d'entretenir sa propre légende — nous trouvons cela déplorable.

Nos archives, cher Père, récent de commentaires — plutôt judicieux — relatifs à cette «identification» empruntée à l'héroïne du récit de Louis Hémon. Ne prenons pour exemple que l'extrait d'une lettre qu'adressait un attaché à la Légation du Canada en France à l'endroit de Monsieur Léon Mercier-Gouin, proche «Les Amis de Maria Chapdelaine», véritables fondateurs de notre Musée Louis-Hémon. À l'intérieur de ce document, il est dit: «Je crois que Mademoiselle Bouchard n'a pas besoin qu'on lui suggère de jouer le rôle de Maria Chapdelaine; elle en prend elle-même l'initiative». Rappelons qu'à l'époque, la «fausse Maria» sût bénéficier des largesses de l'État canadien; lequel assumait, en quasi-totalité, ses dépenses de voyage en France. Or, le signataire de ladite lettre de ce même 25 mai 1937 ajoute ceci qui est fort explicite: «Ceux qui l'ont approchée ici la considèrent comme un article d'exportation non désirable.»

Avouons que le ton employé s'avère plutôt dur. Mais enfin, il s'agissait (et il s'agit toujours!) de protéger son auteur qui fut hélas ignoré au détriment de son œuvre maternelle; et ce, en regard d'interventions malveillantes et autres éléments «pseudo légendaires» que l'on devait gentiment truffer à celle-ci. Or, dans le récent ouvrage

que Julien Green, académicien, vient de consacrer au Poverello d'Assise, l'écrivain confie: «Les légendes ne se font pas toutes seules et il faut se méfier des légendes». (1) C'est pourquoi, mon cher Père, la raison exige des éclaircissements!

Touchant à Louis Hémon, lui-même, — «le mystérieux Louis Hémon», comme le titre l'encart du journal — nous croyons qu'il n'y a de vrai mystère que dans l'esprit imaginaire des gens. Louis Hémon était étranger. On le lui fit d'ailleurs bellement sentir. Plutôt timide de nature, il est tout à fait normal que celui-ci se sentit plus à l'aise avec ses hôtes qu'avec quiconque. Samuel Bédard ne fut jamais un paysan. Rappelons que celui-ci a poursuivi ses études au Collège Macdonald, de Sainte-Anne-de-Bellevue. Et qu'il maniait très bien la langue de Shakespeare. Quant à Laura Bouchard, sa charmante épouse, n'avait-elle pas, elle-même, héritée des bonnes manières que lui avait enseigné les mères ursulines de Roberval, chez qui elle étudia. Tout comme Eva, d'ailleurs!

D'un naturel charmant, plutôt loquace, nous prétendons que c'est auprès de cette chère Madame Bouchard que l'écrivain d'origine bretonne puisa quantité d'anecdotes et de manières propres au pays jannois; lesquelles, chacun le sait, servent de trame à l'une des plus belles histoires d'amour voilé, jamais encore publié chez nous, à cette époque.

Et lorsque vous écrivez, mon cher Père, que «de temps en temps, il (Samuel Bédard) venait à Roberval, parfois avec Maria et même un jour, avec Louis Hémon», dites-nous alors qui se cache derrière votre Maria? En réplique au *Guide Michelin*, nous avons déjà mentionné qu'au moment du passage de Louis Hémon, à Péribonka, Mlle Bouchard n'habitait pas le modeste bourg; puis-que, à ce moment-là, elle enseignait au Lac Bouchette. (2) Autre rectification que nous nous devons également de signaler: lorsque vous avez vu Louis Hémon, son «récit du Canada français» ne pouvait paraître à Paris et les gens de Roberval s'en soucier puisque celui-ci fut publié post-mortem; entre le 27 janvier et le 19 février 1914, sous forme de feuilleton.

Nous vous prions d'excuser notre audace, mon cher Père Lévesque, mais il nous fallait rectifier. Avec l'assurance de notre plus haute estime à votre endroit, nous vous prions d'accepter nos salutations respectueuses et empressées.

Gilbert LÉVESQUE
conservateur
Fondation du
Musée Louis-Hémon

(1) GREEN, Julien, *Frère François*, Paris, Seuil, 1983.

(2) LÉVESQUE, Gilbert, dans LA PRESSE, 5 août 1982, sous le titre: «Maria Chapdelaine» et le «mythe» Eva Bouchard.

Prévisions budgétaires de Mirabel

LA PRESSE

M. Florian Bernard

J'aimerais vous remercier pour avoir écrit deux articles sur les prévisions budgétaires 1984 de certaines municipalités, dont Mirabel. La publication de ces articles a sûrement aidé à mieux renseigner nos contribuables et ceux de la grande région métropolitaine.

Plusieurs de nos citoyens nous ont fait part que la lecture de vos articles pouvait laisser croire que les taxes seraient considérables à Mirabel en 1984, puisqu'on y faisait mention que nos contribuables «auront à subir l'une des hausses les plus importantes, soit de 10 à 15 p. cent de plus qu'en 1983».

Nous reconnaissons que les taxes foncières sont haussées d'environ 11% à Mirabel en 1984. Cependant, nous aurions souhaité qu'on y mentionne le taux de la taxe foncière, soit 0,88\$, et qu'à ce taux la Ville de Mirabel serait encore une des villes où le taux de la taxe foncière est le moins élevé de tout le Québec, compte tenu qu'il n'y a pas de taxe foncière spéciale ni de taxe pour l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères. Tel qu'il apparaît aux documents dont nous avons transmis copie ci-jointe, la Ville de Mirabel était déjà en 1982 et 1983 une des villes les moins taxées au Québec.

Nous espérons qu'il nous sera possible, au cours de la présente année, de vous transmettre des tableaux similaires.

La ville de Mirabel a augmenté ses taxes municipales de seulement 0,09\$ au cours des cinq dernières années. Dans les circonstances, une hausse réelle de 0,08\$ en 1984 sur un taux équivalent à 0,80\$ en 1983, donne forcément un pourcentage d'augmentation qui peut sembler considérable. Ce qui n'est pas le cas d'une municipalité qui hausse ses taxes foncières de 0,08\$ à 0,10\$ alors que le taux de la taxe foncière générale s'élevait déjà à plus de 2\$ du 100\$ d'évaluation.

J'espère que vous partagez notre point de vue et qu'il vous sera possible dans un avenir prochain, de fournir à vos lecteurs un tableau complet de la charge fiscale respective imposée dans l'ensemble des municipalités de la grande région de Montréal.

Nous demeurons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire.

Le directeur général
Yves LACROIX, m.s.c., c.a.

Rio de Janeiro

Le cahier Vacances-Voyage publiait récemment deux articles de l'AFP signés Jacques Kaufman. On y lisait qu'à Rio, il y avait beaucoup de pollution, de violence et de circulation de drogues. Nous connaissons bien Rio pour y avoir séjourné plusieurs fois. Comme dans toute grande ville (on parle ici de 12 millions d'habitants), une prudence élémentaire s'impose.

Rio, par ailleurs, paraît bien calme à ce chapitre, en comparaison de certaines villes américaines comme Detroit ou Chicago.

Nous avons toujours profité avec aisance des plages de Copacabana et de Ipanema dans une atmosphère de foire et de gaieté propre à toute bonne station balnéaire.

A notre avis, l'article de votre journaliste François Trépanier (qui s'est rendu sur place) reflétait davantage la réalité et présentait les points d'intérêt de façon honnête et objective. On comprendra aisément qu'à ce propos il est assez délicat pour le consulat brésilien d'intervenir.

Si LA PRESSE faisait davantage confiance à ses propres journalistes, de telles situations contradictoires ne se présenteraient pas. Ses lecteurs ne seraient pas plongés dans une telle confusion et s'en trouveraient du même coup mieux informés.

Jacques GABAY
président
Voyages Neptune Inc.

Humour mesuré

L'humour authentique a-t-il vraiment besoin d'être méchant? Est-on à court d'esprit pour rire au détriment de l'individu? A plus forte raison lorsqu'on s'attaque à l'aspect physique.

Bye! Bye! s'est toujours rabattu sur le gros, le facile d'où l'absence de la délicate subtilité des fins calembours. (...) Une chance que le talent indéfectible de Dominique prenait le dessus. (...) Rire au détriment de l'autre ne remplit pas la vraie mission de l'humour qui doit nous libérer par l'ironie de la grande tristesse qui autrement s'emparerait de nous dans notre passage si furtif sur la scène du temps. (...) Cherchez, creusez un peu plus loin; il me semble qu'au Québec on est bourré de talent et surtout d'ingéniosité. (...) J'aurais apprécié qu'on soit caustique à l'extrême sur l'industrie abrutissante de la guerre et de la violence. Là, j'aurais mis le paquet. Ce n'est pas l'individu qu'il faut attaquer comme les mentalités.

Monon FARMER
Saint-Basile

Traditionalisme et Église catholique

Réponse à l'article d'André Luchaire paru dans cette rubrique le 11 janvier dernier:

La cause du traditionalisme dans l'Eglise, en opposition aux changements cruciaux amenés par Vatican II, a incité plus d'un fidèle à ne point ménager zèle et dynamisme dans les réactions dissidentes contre la religion mère. La substance des nombreux discours qui y sont déployés ne manquent certes pas de grandeur idéologique, de verve enthousiaste et encore moins d'ardeur de conviction; seulement, à l'auditeur pondéré, la force d'une idée n'en fait pas nécessairement sa valeur.

Pour toucher l'essentiel de la question, nous savons que les points polémiques concernés dans le débat mettent en cause des éléments bien accessoires au culte catholique, communion à genoux et sans manutention de l'hostie, messe en latin, officiant de leur utilité, si ce n'est une foi tenace en l'infailibilité absolue et unilatérale de l'Eglise dans ses décrets canoniques qui en ont donné cours.

Quant à ceux-ci, «forgés par l'Esprit Saint en une lente histoire de deux mille ans», l'érudit connaît trop bien quels moyens si nouveaux ont été employés pour à la fois les imposer et les faire respecter. Pensons seulement au Vème concile oecuménique entrepris sous la seule initiative de l'empereur Justinien, en dépit de l'absence du pape Vigile qui refuse tout simplement d'y assister. Ce dernier étant alors condamné à l'exil et même, au travail forcé dans les mines, il n'eut d'autre choix que d'apposer en dernier recours son sceau «d'infailibilité» aux décrets de ce concile (cf. Charles Joseph Hefele, *Histoire des conciles*, Tome XIV p.135.).

Nous passerons sous silence les horreurs innombrables perpétrées, sous l'instigation du pape, au nom de la «Sainte Eglise» au temps de l'inquisition, circonstance qui donna même l'inspiration de martyriser l'innocente Jeanne d'Arc en tant qu'hérétique pour ensuite la canoniser, toujours d'après les mêmes principes oecuméniques, quelques siècles plus tard. Que penser également de ces génies éclairés qui furent lapidés moralement tout en se faisant marteler,

avec la force d'une conviction sans réplique, l'affirmation que la terre était plate?

Nous ne discuterons pas de l'utilité d'un office religieux où le fidèle n'en comprend pas un traitre mot. Dans toute l'histoire des religions, la rigidité du dogmatisme religieux n'était peut-être jamais allée aussi loin. Soulignons que cette langue «sacrée», morte aujourd'hui, n'a jamais été parlée par le Christ et que la première langue de diffusion de l'enseignement chrétien fut le grec. Lors de la Cène, le Christ s'est exprimé en araméen et non en hébreu, qui était la langue «sacrée» de l'époque.

Devant l'affirmation que tous les décrets canoniques ont été menés intégralement sous la haute conduite de l'Esprit Saint, malgré les paradoxes béants que cette opinion implique, une objectivité loyale se doit néanmoins et malgré tout de garder le silence; que sait-on, la sagesse divine pourrait peut-être s'opposer franchement au bon sens humain.

Mais si l'infailibilité de l'Eglise doit être absolue, malgré la violence incisive qu'elle inflige à la logique, qu'elle le soit jusqu'au bout! En affirmant que Vatican II a erré, c'est affirmer avec la même force qu'il était également possible à l'Eglise d'errer dans tous ses autres décrets conciliaires. Par cette affirmation, les traditionalistes renversent d'eux-mêmes le dernier argument qui pouvait encore donner crédibilité à tout le culte accessoire dont ni le Christ, ni les apôtres n'avaient fait allusion, la cène exceptée.

Il apparaît bien que les traditionalistes voient la paille de l'imperfection dans le renouveau chrétien tout en restant aveugles, et cela va de soit, devant la poutre enfoncée dans le terrain de haine et d'oppression de cette religion qui se voulait celle de la paix et de l'amour. Inspirons-nous de celui qui s'est le plus fermement opposé contre la sottise du dogmatisme religieux, Jésus Christ, et n'espérons pour notre salut que ce que nos oeuvres concrètes peuvent témoigner. Ainsi, peut-être, cessera-t-on d'avaler le chameau en filant le moustique.

Michel LACHANCE
Montréal

C'est toujours un crime mystérieux

Monsieur Guy Pinard,
La Presse

Je me permets de vous désigner ainsi ayant été pendant près de 15 ans correspondante de LA PRESSE pour la région des Laurentides, ce service à votre journal étant alors sous la direction du colonel Filiatrault à qui a succédé Paul Asselin.

Je n'ai plus, hélas! l'occasion de lire quotidiennement LA PRESSE et je n'ai pris connaissance de vos «rémémorances» sur l'affaire Cordélia Viau, qu'à la fin de décembre 1983, alors que six pages de votre journal m'ont été données par le président de la Société d'histoire de Matane.

J'ai bien pris note de votre entrée en matière ou présentation, dans laquelle vous nous informez que vous publiez de très «larges extraits» des nombreux articles publiés par LA PRESSE à l'époque.

Vous écrivez aussi «malgré les nombreux documents, malgré le film... nombreux sont ceux qui encore aujourd'hui, doutent de la culpabilité de la «femme Poirier»». Parmi ces derniers se trouve l'auteur de *La lampe dans la fenêtre* (Cordélia), Libre Expression, soussignée, qui a eu l'occasion, 35 ans après le drame, de connaître des contemporains de Cordélia, et surtout celui qui, par son témoignage retenu et souligné par le juge Taschereau dans son adresse au jury, a envoyé Cordélia et Sam à l'échafaud (Cordélia, pages 115 et 118).

Isidore Poirier a été assassiné par accident par un homme important qui aurait été acquitté par un jury du temps, s'il ne s'était trouvé dans la maison d'un couple, la nuit, alors qu'il aurait dû être ailleurs. Il connaissait Cordélia qui, comme d'autres jeunes femmes, allait quelquefois participer à des «soirées» dans ce qu'on appellerait aujourd'hui un club, où se rencontreraient ceux qui étaient la «crème» de la société du temps et qui, tous, ou presque, devaient tenir une place et un rôle importants dans notre société québécoise du début du siècle. Mais justement, cet homme avait des ennus domestiques et le divorce n'était pas alors monnaie courante. Il lui fallait donc sauver son honneur et sa peau. Il a laissé condamner deux innocents à sa place, mais non sans que plusieurs de ses contemporains, entre autres l'archevêque Paul Bruchési, n'aient cru en sa culpabilité. D'ailleurs le juge Taschereau l'avait absous (Cordélia, page 84, 1er paragraphe).

Pour la centième fois peut-être, depuis plus de 80 ans, vous reprenez l'histoire de Cordélia, qui fit les beaux jours de plusieurs revues, mais toujours l'histoire qui eut cours lors de la pendaison de la malheureuse, «qui devait mettre

Ste-Scholastique sur la carte du monde et plus jamais on ne l'évoquerait sans imaginer en arrière-plan un gilet au milieu d'une foule en délire et deux corps qui s'y balancent» (page 21, *La Lampe dans la fenêtre* ou *Cordélia*, Libre Expression).

Peut-être aussi reprend-on périodiquement l'histoire Cordélia Viau, parce «qu'Isidore, l'assassiné, qui s'est battu comme un lion contre son agresseur avant de succomber sous les coups, n'a jamais voulu que le silence soit fait autour de la pendaison de sa femme, dormant chez son père, pendant qu'on l'attaquait» (Cordélia, page 12, Libre Expression).

Mais aujourd'hui, c'est pour une tout autre raison que je vous écris. Il est exact que Paul Gravel, de LA PRESSE, qui avait été mandaté à Ste-Scholastique par votre correspondant local du temps qui devint témoin à charge, écrit le 23 novembre:

«Madame Poirier regarda par la fenêtre, vit son mari étendu sur son lit, tout ensanglanté, et, organiste de la paroisse, se rendit ensuite, malgré ce qu'elle venait d'apprendre, à l'église où on devait célébrer un mariage, etc. etc.»

Mais dans LA PRESSE du 25 novembre 1897, colonne 6, paragraphes 4, 5 et 6, votre correspondant rapportant le témoignage de Madame Poirier, accepté par le juge Taschereau, écrit: «J'ai passé la nuit chez mon père et je suis revenue ici. En arrivant à ma résidence, j'ai vu que les toiles étaient baissées. J'ai pensé que mon mari était sorti ou couché. J'ai frappé aux deux portes et ne recevant pas de réponse, j'allai chez M. Bouvrette où j'entraî pour me chauffer. M. Bouvrette me dit: «Je vais aller chercher votre jugement pour la ferrer.» Je répondis: «Attendez après la messe, je fournirai le clou comme d'habitude.» Je me suis rendue à l'église immédiatement. Je revins ensuite chez moi où m'attendait M. Bouvrette à qui je demandai d'aller chercher un tournevis pour enlever un châssis double.»

Madame Poirier a joué de l'harmonium pour le mariage d'un monsieur et d'une madame Gauthier qui demeurèrent à St-Canut durant une bonne cinquantaine d'années et qui sont entrés dans la maison Poirier, lorsque le curé fut prévenu de la mort d'Isidore Poirier.

Je voulais simplement attirer votre attention sur un détail qui pourrait être horrible contre Cordélia, si elle était allée jouer de l'orgue après avoir vu son mari étendu assassiné.

Vous avez trouvé un titre exact pour vos articles: «Un crime mystérieux». Ce l'est toujours, l'assassin s'en étant si bien tiré.

Pauline CADIEUX
Rivière-Blanche (Matane)

Penser à une loto-travail

Il est à la fois sidérant et réjouissant de constater l'enthousiasme qui anime les Québécois à jouer au 6/49.

Sidérant. Il laisse songeur ce Québec qui engloutit et s'engloutit au 6/49. La réalité du travail est-elle à ce point malveillante?

Pourquoi ne pas penser le possible retour des jeunes au travail grâce à une Loto-Travail? Nous y trouverions notre compte. Sinon nous sommes condamnés à faire face à un retard social-économique encore plus criant.

A moins que le gouvernement pense à mettre sur le marché des Obligations-Jeunesse.

L'installation, l'implication et la dynamique des réseaux communautaires nous permettent de croire que l'État du Québec pourrait faire un emprunt auprès de ses concitoyens.

Il serait alors réjouissant de constater l'éveil de la population à la conscientisation collective et l'autonomie financière.

La preuve en est faite que les Québécois investissent, s'ils y trouvent une raison d'avoir, voire une raison d'être...

Denyse CUSSON-DIEUDONNÉ
Montréal

Des lots de \$25,000

M. Jacques Parizeau
Ministre des Finances

Je désapprouve en général la répartition des prix distribués par Loto-Québec. Je suppose qu'elle est reliée aux probabilités mathématiques, mais puisqu'il s'agit ici d'une loterie gouvernementale basée sur la perception d'une autre forme de taxe et non de l'opération d'un casino privé, d'autres facteurs peuvent être considérés.

Je suggère donc que vous distribuez dans plusieurs de vos loteries une grande quantité de lots, disons de l'ordre d'environ \$25,000, ce qui représente 50 pour cent du prix de vente moyen des maisons au Québec, et qui favoriseraient peut-être la construction de maisons. Quitte à créer moins de nouveaux riches qui déménageront peut-être ailleurs ou au moins iront dépenser ailleurs à volonté.

Gouverner c'est aussi éduquer et noblesse oblige!

J.G. RICHARD, ing.,
Asbestos

P.S.: Concernant le 6/49, je sais que vos administrateurs sont capables d'établir de nouvelles règles qui tiendraient compte des principes suivants:

a) Freiner la montée trop rapide des lots du 6/6 et du 5/6 plus.

b) Eliminer les lots de \$10 des 3/6 lesquels sont insignifiants pour une loterie de cette importance.

c) Récompenser plus adéquatement ceux qui ont réussi 5/6.

J'aime bien les lots boni de \$10,000 à la Super-Loto, mais y en a-t-il assez? (...)

La folie 6/49

Depuis quelques semaines, le tirage du 6/49 a fait déferler sur notre pays une vague d'hystérie qui a touché tous les clients de cette loterie.

Fouettés et excités par le battage publicitaire qui entoure cet événement hebdomadaire, les mordus du 6/49 ne pensent qu'à ça. On parle 6/49, on mange 6/49, on rêve 6/49, on transpire 6/49.

Des groupes d'acheteurs s'agglutinent aux kiosques des vendeurs pour faire valider leurs billets. Nous avons l'air d'une masse de lemmings qui se dirige inexorablement à sa perte en sautant dans le précipice.

C'est là qu'apparaît le danger. Attention! Stop! Arrêtons la machine. Ne nous laissons pas entraîner dans cet engrenage infernal que sont le rêve, l'ambition et l'illusion. Ne nous emballons pas. Réfléchissons dans le calme, le silence, la tranquillité et la sérénité. (...)

Il y a une chance sur quatorze millions de gagner le gros lot. C'est très mince. Le seul vrai gagnant de la loterie, c'est le gouvernement qui retire quelques millions à chaque tirage. Et je ne serais pas étonné d'apprendre que ce même gouvernement, avec ces millions retirés de la loterie, fasse construire une maison de «repos» pour ces inconditionnels du 6/49. (...)

C. LABELLE
Montréal



394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

Nature, science et culture: éducation

Le «Requiem pour une culture défunte» entonné par M. Roger Duhamel, dans son article paru le 3 janvier, reflète très bien le pessimisme général actuel en matière d'éducation et de culture.

Ce vent de pessimisme s'accompagne d'un aveu généralisé d'impuissance face à la situation. Il faut dire que ce pessimisme est grandement justifié.

Il existe toutefois des zones d'espoir. Ainsi, dans la région de Saint-Jérôme, un groupe de gens viennent de réaliser une synthèse des buts que devrait avoir toute éducation digne de ce nom. Face à l'éparpillement général, c'est d'une synthèse que nous avons besoin. Ils résumèrent en trois mots les objectifs de toute éducation qui se respecte: nature, science, culture.

Il serait possible d'élaborer longuement sur le sujet. Mais nous préférons vous dire où en sont rendus ces gens (car c'est bien connu, une once de pratique vaut mieux qu'une tonne de lamentations). Ils ont d'abord mis sur pied un projet d'école primaire publique et gratuite (le secondaire viendra ensuite) visant à atteindre un enseignement de qualité au moyen de ces trois objectifs d'ensemble.

Ils ont aussi créé un organisme à but non lucratif qui a pour nom la

Société nature-science-culture des Laurentides Inc., et qui leur servira à la fois de structure légale et financière dans la poursuite de leurs objectifs. Ce jeune organisme vient tout juste d'être accepté par le gouvernement fédéral comme organisme de charité, au point de vue fiscal.

Stimulés par leur propre pessimisme, plutôt que découragés par lui, ces gens se cramponnent à l'espoir qu'il est possible d'améliorer la situation actuelle. Pour eux et leurs enfants. Localement d'abord. Puis, par effet d'entraînement, un peu partout ensuite.

Ils espèrent de tout cœur que des gens comme M. Duhamel, qui savent si bien décrire ce fonds de pessimisme qui se trouve en nous tous, sauront aussi donner un coup de pouce aux tentatives qui sont faites pour mettre un terme au mal qui nous afflige.

Nous sommes bien curieux, M. Duhamel, de voir si une synthèse du type nature-science-culture peut retenir votre attention au même titre que le pessimisme général. Nous croyons, et heureusement, que oui.

Jacques FOUCHER

Micheline GÉLINAS

FOUCHER

Saint-Jérôme

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7265
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7320
		Carrières et professions, nominations	

LA PRESSE

100 ans d'actualités

UNE EFFROYABLE CONFLAGRATION

Un incendie qui s'est déclaré vers huit heures, hier soir, chez Saxe & Sons, cause pour \$2,500,000, de pertes. — Jamais Montréal n'a encore été aussi terriblement éprouvé.

L'INCENDIE RAVAGE LA PARTIE OU LE HAUT COMMERCE DE LA METROPOLE AVAIT SES QUARTIERS GENERAUX

Toute la première page et la presque totalité de la page 11 de l'édition du 24 janvier étaient consacrées à cet incendie aussi spectaculaire que désastreux, survenu la veille, 23 janvier 1901.

UN incendie, le plus désastreux que nous ayons connu depuis les grandes conflagrations dont les anciens se rappellent et qui sont maintenant du domaine de l'histoire, s'est déclaré, hier soir, à 8.05 heures, dans l'établissement de MM. Saxe et fils, marchands-tailleurs en gros, angle des rues Saint-Pierre et Lemoine. L'élément destructeur a causé des pertes estimées à deux millions et peut-être deux millions et demi. Ce n'est que vers une heure, ce matin, que les flammes ont pu être maîtrisées. La rangée d'édifices bornée par les rues St-Sacrement, St-Pierre, St-Paul et St-Nicholas, a été détruite de fond en comble. Dans ce bloc se trouvait la superbe bâtisse du « Board of Trade » érigée en 1894, au coût de \$605,000, terrain compris. A l'heure qu'il est, il n'en reste plus que les murs enfumés et couverts de glace. Sur la rue St-Pierre, depuis la rue Lemoine jusqu'à la rue St-Paul, tout a été consumé. Les flammes ont traversé la rue St-Paul et se sont frayé un passage, jusqu'à la rue des Commissaires.

Grâce aux efforts de la brigade, l'imprimerie de MM. John Lovell and Son, sur la rue St-Nicholas et les constructions du côté nord de la rue St-Sacrement ont été sauvées. Ce feu fut extraordinairement difficile à combattre. A l'exception du

Board of Trade, c'était tous de vieux édifices; de plus, les rues sont étroites et la foule des curieux était énorme, ce qui rendait encore plus difficile le mouvement des pompiers.

Le feu s'est répandu avec une rapidité inouïe, aidé qu'il était par la nature inflammable des marchandises contenues dans les édifices incendiés. Ceux qui se trouvaient sur les lieux n'ont pu avoir une idée d'ensemble du spectacle, à la fois lugubre et grandiose, qu'offrait cette véritable conflagration, à cause de l'étroitesse des rues et de la hauteur des bâtisses dans cette partie centrale de la cité; mais le firmament était embrasé et de tous les points, même les plus reculés de la ville, on pouvait voir l'immense lueur qui illuminait le ciel et qui revêtait d'une teinte rose les épais nuages de fumée montant dans l'espace. (...)

L'incendie qui a eu lieu, vendredi dernier, chez Thomas May, n'est rien à côté de celui-ci, qui a détruit des propriétés de prix sur une surface de plusieurs arpents. Heureusement, il ne venait pas trop fort, et l'on doit en remercier la Providence; autrement, les maisons d'affaires de cette partie de la ville n'auraient pu échapper au désastre. (...)

LE COMMENCEMENT DE L'INCENDIE

A 8.05 heures, l'alarme fut sonnée à l'avertisseur No 415, coin des rues St-Pierre et St-Sacrement. Quand les capitaines Brière et Gordon arrivèrent sur les lieux, avec les hommes des casernes Nos 4 et 5, le feu, qui

s'était déclaré chez MM. Saxe et Fils, avait déjà traversé la rue et atteint le magasin de fantaisies, jouets, etc. de H. A. Nelson, Fils et Cie, et il y faisait des ravages, réduisant tout en cendres sur son passage. Le drapeau qui flottait à mi-mât sur le Board of Trade disparut comme par enchantement, dévoré par les flammes.

De l'établissement Nelson, le feu parvint jusqu'à la rue St-Pierre, pénétra dans la bâtisse de la Beardmore Bating Co., puis chez Silverman, Boulter and Co., chapeliers et marchands de fourrures en gros, coin des rues St-Pierre et St-Paul.

De l'autre côté de la rue St-Pierre, le feu avait déjà détruit les édifices entre les rues Lemoine et St-Paul. Toute la rue St-Pierre ressemblait à une fournaise monstrueuse, l'incendie faisant rage de chaque côté.

Aucun effort humain ne pouvait arrêter promptement l'élément destructeur.

BOARD OF TRADE

A neuf heures, les débris embrasés de la bâtisse Nelson commencèrent à pleuvoir sur la bâtisse du Board of Trade. Pendant plusieurs heures, des jets d'eau ont protégé les parties les plus exposées, mais n'ont pu empêcher le feu de se communiquer au coin sud-ouest du cinquième étage. Pendant dix minutes, les pompiers espérèrent que l'élément destructeur borerait là son travail dans cette superbe bâtisse, mais graduellement il s'entendit peu à peu et bientôt la maison fut couverte de flammes.

Aussitôt que la chose fut possible, une échelle fut placée, et des pompiers monteront avec des boyaux à incendie. (...)

Des hommes de police placés aux portes ont empêché que les curieux et les rôdeurs n'allaient ou piller les bureaux, ou se faire asphyxier. (...)

Malgré les efforts des pompiers, le feu faisant des progrès constants et bientôt consumait le cinquième et le quatrième plancher. Une noire fumée et une chaleur intense obligèrent les pompiers à descendre. Le Board of Trade devait périr. Les pompiers impuissants et une foule de curieux assistèrent alors à un spectacle terrifiant. Les flammes s'élevèrent à une hauteur extraordinaire. (...) A minuit il ne restait de ce riche édifice qu'une portion des murs extérieurs: c'est une perte totale.

L'édifice de la Bourse de Montréal, ou « Board of Trade » comme on préférerait dire à l'époque, logeait plus d'une centaine de locataires. Le feu détruisit également, outre l'établissement Saxe & Son à l'origine de la conflagration, plus d'une cinquantaine de commerces des rues Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Nicholas, Saint-Sacrement, Lemoine et des Commissaires.



LE SKI

Devant l'intérêt de ses lecteurs pour le ski, LA PRESSE reproduisait, dans son édition du 23 janvier 1906, une leçon de ski tirée d'un magazine français. On y proposait de savantes explications sur les différences entre le ski de plaine et le ski de montagne (ce qu'on qualifierait aujourd'hui de ski de randonnée et de ski alpin). En outre, on y expliquait comment marcher, faire demi-tour, monter, descendre, s'arrêter et sauter. Et si l'illustration concernant le demi-tour ne surprend personne, on ne peut en dire autant de la méthode suggérée pour l'arrêt. « Quand la pente n'est pas trop forte, peut-on y lire, on peut s'arrêter net en se servant du bâton comme d'un frein. La rondelle d'osier dont il est muni l'empêche de s'enfoncer dans la neige ». C'est évidemment une méthode à NE PAS utiliser...



L'élément destructeur enveloppe complètement l'édifice du « Board of Trade ». Cette scène a été croquée par le dessinateur de LA PRESSE, installé un peu plus à l'est, rue Saint-Sacrement.

C'EST ARRIVÉ UN 23 JANVIER

1976 — Reconnu coupable d'outrage au tribunal, le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, André Ouellet, est obligé de s'excuser auprès du juge Kenneth Mackay. — Décès à l'âge de 77 ans du chanteur noir Paul Robeson, qui dut s'exiler à cause des attaques des maccarthystes. 1974 — Un incendie majeur éclate dans le métro de Montréal entre les stations Rosemont et Laurier. Les dégâts sont importants mais il n'y a pas de pertes de vie. 1962 — Jackie Robinson, le premier joueur noir à évoluer dans les ligues majeures, est élu au Temple de la renommée du baseball en compagnie de Bob Feller. 1961 — Fin d'une grève générale de 33 jours en Belgique, provoquée par le programme d'austérité décrété par le gouvernement. — Acte de piraterie en pleine mer: des adversaires du régime Salazar, du Portugal, arraisonnent le Santa Maria.

1960 — Le bathyscaphe Trieste avec à son bord, Jacques Piccard et le lieutenant Don Walsh, descend à plus de sept milles au-dessous du niveau de la mer. — Ouverture du boulevard Métropolitain, attendu depuis 38 ans. 1959 — La skieuse canadienne Anne Heggeveit gagne le slalom international de Saint-Moritz, en Suisse. 1957 — Grace Kelly, princesse de Monaco, est l'heureuse maman d'une fille, qui portera le nom de Caroline. 1945 — Le romancier Claude-Henri Grignon est élu maire de Sainte-Adèle.

Une figure populaire, Rodias Ouimet, disparaît

Il était le fondateur du refuge portant son nom

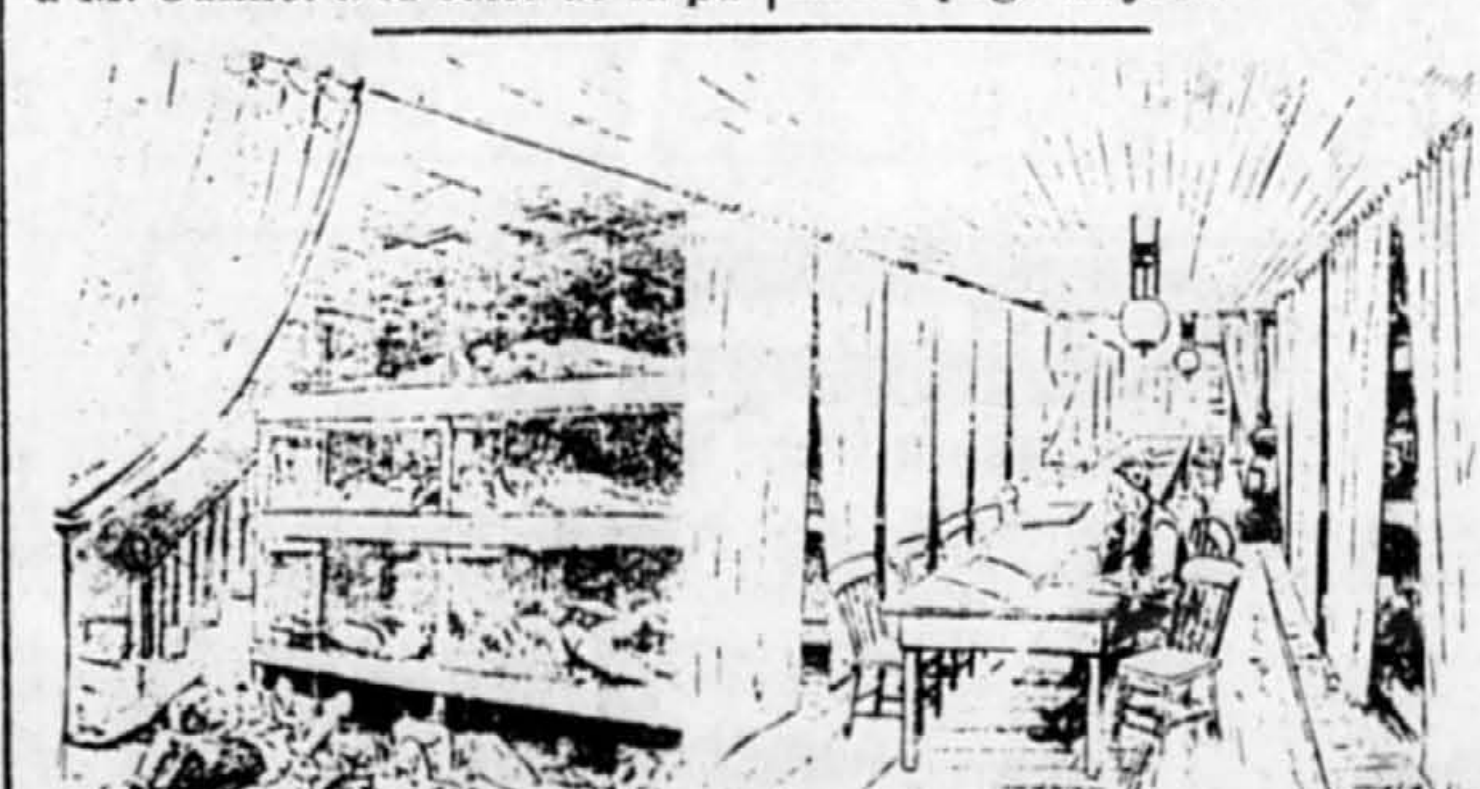
M. Rodias Ouimet, le fondateur du Refuge de Nuit qui porte son nom, est décédé à sa demeure, 39 rue Cuvillier, à 2 heures, hier (23 janvier 1918) ob0 après-midi. Il a succombé à une maladie qui le minait depuis sept mois. M. Ouimet était né à Worcester, Mass., en octobre 1850, et il laisse pour déplorer sa perte, sa femme née Thompson (Elisabeth); cinq filles: Mmes Arthur Ouimet et Onésime Gilbert et A. Brûlé, Mlles Germaine et Aurore Ouimet; cinq fils: MM. Rodias, Arthur, Moïse, Benjamin et Henri Ouimet.

Le défunt était un citoyen des plus populaires dans la métropole, où il se trouve peu de personnes qui le connaissent. Depuis la fondation du Refuge de Nuit, il y a plus de vingt ans, il avait su apporter des soulagements à bien des misères et provoquer un peu de joie dans nombre de foyers malheureux. L'oeuvre des enfants délaissés était sienne et on sait quel intérêt il portait à cette catégorie de miséreux. Le défunt parlait toujours avec émotion de son « refuge », qu'il avait fondé avec l'aide de feu le recorder de Montigny, et de feu l'hon. Trefflé Berthiaume.

Pour la petite histoire, on peut ajouter en épilogue à cet humble avis de décès que l'idée de fonder un refuge de nuit était venue à M. Ouimet à la suite de la pu-



blication d'un article de LA PRESSE. En effet, dans son édition du 17 décembre 1898, LA PRESSE avait consacré un article aux refuges de nuit de Paris, sous la responsabilité de la Société philanthropique de Paris. Huit jours plus tard, M. Rodias Ouimet, alors président du Club central ouvrier, fondait un refuge de nuit et l'installait dans un édifice inoccupé sis au 1517a Notre-Dame, et propriété d'un sympathique rentier du nom d'Olivier Courtemanche. Trois jours plus tard, soit le 28 décembre, LA PRESSE communiquait l'heureuse nouvelle à ses lecteurs en consacrant à l'événement les trois quarts de sa première page du jour.



La grande salle de l'asile de nuit, rue Notre-Dame. On peut apercevoir les lits et leurs occupants sur les côtés, avec, au milieu de la pièce, la grande table où les démunis de la société pouvaient manger et lire avant de se coucher. Ce dessin a été publié dans l'édition du 28 décembre 1898.



Cette photo publiée initialement dans l'édition du 21 janvier 1926 de LA PRESSE, montre le premier véhicule moteur fabriqué au Canada, et plus précisément à Montréal par M. H.-E. Bourassa, qui se trouve à bord de son véhicule (à gauche), flanqué d'un ami, Bruno Lalumière. Il s'agit d'un modèle à deux cylindres développant 4 c.v., à refroidissement par ailettes, avec transmission par friction, et doté de deux vitesses. L'allumage était effectué par piles sèches en séries, et la direction se faisait au moyen d'un levier.

BABILLARD

Parents retracés

En publiant la photo d'un groupe d'élèves du professeur Noël, initialement parue le 4 janvier 1905, on avait indiqué qu'il serait intéressant de causer avec des lecteurs qui y reconnaîtraient un de leurs ancêtres.

Eh bien ce souhait a été comblé puisque des communications téléphoniques nous ont permis d'apprendre quelques détails sur six des jeunes qui apparaissent sur la photo. Ainsi, Mlle Thérèse Quenneville, de Saint-Liguori, y a reconnu son père, Joseph (15). Mort à 59 ans, ce dernier a eu 12 enfants, et ils sont tous vivants.

Une fille et une tante ont reconnu Roméo Bark (11). Il s'agit de Wilhelmine Bark-Bouthillier, de Deux-Montagnes, et Lola Bark-Sergerie, de Montréal.

Lucien Langevin (4) avait 51 ans quand il est mort en 1946 et il a eu quatre enfants. Ces renseignements ont été communiqués par Mme Fernande Langevin-Gagnon, de Longueuil.

De proches parents, Roger Lemelin et Jeannette Dubois-Viau, de la rue Lajeunesse, à Montréal, ont reconnu Aimé Dubois (14). Ce dernier était d'une famille de quatre enfants, mais il

ne s'est pas marié de sorte qu'il n'a pas de descendants directs.

Enfin, Claude Saint-Jean, de Montréal, a bien sûr reconnu son père, Émile Saint-Jean (7), décédé, il y a peine trois ans à l'âge de 83 ans (il était né en 1897). M. Saint-Jean était joaillier, métier que pratique également son fils. Et M. Saint-Jean nous précise que son père était un ami du n° 13, Émile Lafrance.

D'ici quelques jours, nous vous ferons part des spectaculaires résultats et de la richesse des renseignements glanés à l'occasion de la publication de la photo de nos huit chercheurs d'or.

ACTIVITÉS

Expo-Habitat

Palais des Congrès — Présence au kiosque de LA PRESSE de l'exposition « Cent ans d'imprimerie », animée par des retraités du journal qui répondent à toutes les questions du public sur la machinerie exposée et rappelant l'âge d'or de la typographie, avant que l'ordinateur ne vienne reléguer la linotype aux oubliettes. Jusqu'au 29 janvier inclusivement.

NÉGOCIATIONS À LA FRANÇAISE

Une dure année en perspective

— 2 —

■ PARIS — L'explosion de mécontentement qui a suivi, en décembre, le licenciement de 1900 travailleurs de l'usine Talbot-Peugeot à Poissy, en banlieue de Paris, n'augure rien de bon pour le gouvernement français qui devra lui-même procéder en 1984 à des mises à pied importantes dans les entreprises nationalisées. Avec un nombre prévu de 2,5 millions de chômeurs, de nom-



CLAUDE-V. MARSOLAIS

envoyé spécial
de LA PRESSE

breux experts se demandent si un nouveau mai 1968 ne risque pas d'éclater cette année.

Parallèlement, les négociations entre l'Etat et les centrales syndicales, qui se déroulent actuellement, devraient aboutir en douceur : le ministre de l'Economie, Jacques Delors, est disposé à maintenir le pouvoir d'achat des salariés du secteur public.

« L'heure de vérité approche en ce qui regarde les mises à pied massives, soutient René Lasserre, spécialiste des relations de travail. En nationalisant de grands secteurs industriels mal en point, le gouvernement pensait pouvoir socialiser les pertes et assurer la note des conversions sans trop de licenciements. C'était une politique de légereté car après avoir « épuisé les bêtises » par l'encouragement à la pré-retraite et la création de centres de recyclage pour les jeunes chômeurs, la note demeure trop lourde à porter, si bien qu'il devra se résoudre à effectuer des licenciements collectifs. »

Innovation technologique

M. Lasserre estime que l'ex-gouvernement de Raymond Barre est en partie responsable de cette situation : il a négligé d'encourager le réinvestissement des profits dans l'innovation technologique. « Au nom du libéralisme, il a prôné une politique de liberté. Or, le patronat n'a pas joué son rôle. Au lieu de réinvestir les profits dans l'entreprise, il les a empochés. Les chiffres montrent d'ailleurs que les deux-tiers des investissements des années 1970 ont été réalisés par les entreprises publiques. Ce laisser-aller a été l'une des principales justifications à la nationalisation des grands groupes industriels. »

Selon M. Lasserre, les licenciements collectifs constituent un risque de dérapage social. La multiplication des cas Talbot (il prévoit au moins une quinzaine de dossiers du genre) peut miner la crédibilité du gouvernement. Déjà, la cohésion gouvernementale commence à s'effriter alors que deux écoles de



À la suite des mises à pied aux usines Talbot-Peugeot, le travail a été paralysé pendant plusieurs semaines, et de nombreuses bagarres ont éclaté.

pensée s'affrontent : d'une part, le ministre Delors qui vise à assainir à tout prix la situation économique des grandes entreprises malgré un gonflement du chômage; d'autre part, le Parti communiste qui souhaite un changement de cap.

Les deux plus grandes centrales syndicales, CGT et CFDT, ont tendance à favoriser la deuxième option parce que ce sont elles qui ont le plus perdu d'adhérents au profit des centrales réformistes comme Force Ouvrière ou la CFTC ces deux dernières années en appuyant trop la politique de rigueur du gouvernement.

Un ministre surpris

La négociation de la politique salariale en 1984 ne devrait pas engendrer d'affrontements après les déclarations ministérielles voulant que le pouvoir d'achat des salariés du public soit maintenu. Le ministre de l'Economie, Jacques Delors, qui avait autorisé des augmentations salariales de 8 p. cent en 1983 a été pris au dépourvu en constatant que l'inflation a atteint 9,3 p. cent. Un de ses conseillers, Jean Laverne, a indiqué que ce manque à gagner serait probablement versé sous forme de montant forfaitaire uniforme à tous les employés de manière à favoriser les plus bas salariés.

Depuis 1981, on a modifié considérablement le système d'augmentation des salaires. Alors que ceux-ci étaient indexés trimestriellement selon l'augmentation des prix, le nouveau système fixe des hausses pré-déterminées à l'intérieur d'un objectif d'augmentation des prix annuels. « Il fallait casser cette mécanique d'anticipation des salaires qui nourrissait l'inflation des prix, souligne M. Laverne, car les entreprises avaient tendance en fixant leurs prix à regarder le taux d'infla-

tion de l'année précédente et à y ajouter une marge de sécurité de 1 ou 2 p. cent. »

En 1984, l'objectif du ministre Delors est de réduire le taux d'inflation à 5 p. cent et de n'autoriser dans la fonction publique que des augmentations de salaire de 6,1 p. cent étalées sur deux périodes.

Les syndicats ne contestent pas tellement cet objectif, mais ils marchandent féroce-

ment pour rattraper intégralement la perte du pouvoir d'achat subie en 1983 dans le secteur public. Selon Henri Israel, cadre de la CFDT, la politique de rigueur n'a pas été équitablement répartie puisque les entreprises ont augmenté leurs profits l'an dernier. Le mot d'ordre est donc de favoriser la « feuille de paie ». Reste maintenant à s'entendre sur les modalités de la compensation.



Au moins 55 personnes ont été blessées durant les bagarres qui ont mis aux prises grévistes et non grévistes aux usines Talbot-Peugeot de Poissy, en banlieue de Paris, au début du mois.

À quel prix la paix sociale?

■ PARIS — « Faut-il supprimer le droit de grève dans les services publics? », s'interroge l'auteur de « Toujours plus! », François de Closets, qui a connu un succès de librairie (plus d'un million d'exemplaires) en décrivant les inégalités qui séparent les 54 millions de Français tant au niveau de l'emploi, du statut social, que de la fiscalité.

« La sagesse, écrit-il, serait peut-être de distinguer l'action revendicative dans l'entreprise, de la nuisance exercée sur le public. L'une est légitime, l'autre est discutable. Mais comment les dissocier lorsque toute interruption de l'activité conduit à la paralysie d'une grande fonction sociale? Telle est la vraie question. »

L'auteur estime que les syndicats du secteur public devraient faire preuve d'imagination dans le choix des actions revendicatives. Dans les transports en commun, il suggère aux percepteurs de laisser entrer les passagers gratuitement, ce qui exerce une pression sur la direction et non plus sur les usagers. Il ajoute cependant que de

nombreuses législations interdisent de telles actions alors qu'elles autorisent le blocus total. En conséquence, il se demande s'il ne faut pas procéder en sens inverse.

Le patron le plus faible

Disséquant ensuite les différents types de grèves, de Closets signale que plus un groupe de salariés tient une position stratégique dans la société, plus le prix de la paix sociale risque d'être élevé. « Le personnel des entreprises privées de production est condamné à faire la gréville avec des moyens de fortune. L'inégalité est d'autant plus grande que ceux qui disposent des atouts les plus forts ont en face d'eux le patron le plus faible : l'Etat. Dans le secteur public, où les questions d'emploi ne se posent pas, on fait grève pour améliorer les conditions de travail, pour acquérir de nouveaux avantages; dans le secteur privé, on fait de plus en plus grève pour défendre l'emploi : s'opposer aux licenciements sinon à la fermeture de l'établissement. »

Faut-il réglementer le droit

de grève dans les services publics? « Sujet tabou mais incontournable de la vie sociale », répond-t-il. A son avis, le problème est moins de réduire les inconvénients supportés par le public que de favoriser une politique sociale véritable, donnant priorité aux plus défavorisés. Car aussi longtemps que les pouvoirs publics seront soumis au chantage des grandes corporations, ils feront passer les forts avant les faibles.

La population, alliée de l'Etat

L'auteur reconnaît que l'Etat est faible face à ses employés, mais souligne qu'il a un allié précieux, la population, qui en définitive arbitre les conflits. « Le contribuable admet mal qu'on augmente considérablement ses impôts pour payer les fonctionnaires. Il faut trouver un équilibre entre les pressions revendicatives et électorales. C'est par le biais des facteurs non monétaires que constituent la sécurité d'emploi, la régularité de l'avancement, les possibilités de promotion, des conditions de travail moins contraignantes qu'on peut le

mieux trouver cet équilibre. »

François de Closets admet que les fonctionnaires forment une classe privilégiée mais qui remplit des tâches diversifiées et nécessaires. Il soutient que toute comparaison avec l'entreprise privée demeure incertaine; enfin, si les fonctionnaires ont de meilleures conditions de travail, c'est qu'en général ils sont mieux qualifiés et plus scolarisés.

Enfin, l'auteur avance une appréciation sur les systèmes capitaliste et communiste. « Tout travailleur, tout producteur, tout capitaliste, par temps de crise, considère-t-il la libre concurrence comme une malédiction à conjurer? Tel n'est pas le point de vue du consommateur qui, lui, ne saurait s'arranger des conditions de vie soviétiques. Le niveau de vie occidental correspond à une intensité et une efficacité de travail qui ne s'obtient que dans ce système. Changer d'économie, c'est aussi changer de consommation. Passer de l'aisance à la pauvreté. »

— FIN —

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

La campagne va-t-elle enfin commencer?

■ Les passionnés de la politique vous affirmeront que la campagne présidentielle américaine 84 a commencé depuis longtemps. « Regardez, vous diront-ils, Mondale est sur les routes depuis que Reagan est à la Maison-Blanche. Regardez Glenn, Hollings, Cranston, Hart: cela fait presque un an qu'ils ont officiellement annoncé leur candidature! Regardez les bureaux qui se sont ouverts et les autocollants qui se sont imprimés! Regardez le New Hampshire et l'Iowa: les premiers caucus et les premières élections primaires sont déjà sur le pas de notre porte! »

« Dieu merci, disent ceux que la politique intéresse moins, nous trouvons encore dans la presse autre chose que le dernier sondage. Dieu merci, la télévision nous montre autre chose que des assemblées pleines de cocardes et de ballons multicolores. Dieu merci, ajoutent-ils, nous ne sommes pas encore bombardés, au téléphone et dans le courrier, de demandes de contributions financières pour les candidats. Et puis la première convention n'est pas avant six mois, alors... »

Ceux-là pourraient ajouter que les républicains n'ont toujours pas vraiment de candidat... Mais cela va bien vite



JACQUES TIZIOU
à Washington

(collaboration
spéciale)

changer! Cela changera le dimanche 29 janvier à 22 h 55 lorsque Ronald Reagan apparaîtra sur les écrans de télévision pour annoncer au monde qu'il a redressé une situation qui n'était pas belle du tout, que le pays va maintenant dans la bonne direction, et qu'il a besoin de quatre ans de plus pour finir son travail.

Le « comité Reagan-Bush 1984 », formé il y a plusieurs mois déjà pour préparer la campagne et inscrire le président dans les États où se déroulent des élections primaires, souhaitait acheter au moins quinze minutes d'antenne plus tôt dans la soirée, mais les réseaux ont répondu négativement, disant que la programmation des dimanches soirs était très serrée et qu'il était impossible de trouver un pareil temps d'antenne pour un message publicitaire.

Ces cinq minutes en direct depuis le « bureau ovale » constitueront le véritable coup d'envoi de la campagne présidentielle 1984 et nous verrons bien vite le président Reagan redevenir le candidat Reagan. « Il ne se contentera pas de faire des discours dans le jardin des roses de la Maison-Blanche », a déclaré le sénateur Paul Laxalt, chairman du comité national républicain. Il voyagera! Dès le 6 février, jour de son 73e anniversaire, il ira participer à des festivités en son honneur dans la ville où il a passé son enfance, Dixon (Illinois), avant d'aller à Las Vegas et en Californie.

D'autres signes sont d'excellents indicateurs que la campagne va enfin vraiment commencer. Le fait que les candidats commencent à recevoir de l'argent du Trésor américain, par exemple... Près de 8 millions de dollars viennent d'être distribués. Walter Mondale en a reçu la majeure partie (US \$ 3 125 540), suivi de John Glenn (1 579 344) et d'Alan Cranston (1 161 223).

Cette largesse du gouvernement américain envers les candidats de tous bords étonne souvent. Il faut rappeler qu'il s'agit là de sommes équivalentes à celles que les candidats ont pu se procurer auprès du secteur

privé. Le règlement est simple: pour profiter du système fédéral, les candidats doivent obtenir pour au moins 5 000 dollars de contributions de 250 dollars maximum chacune dans au moins 20 États. Dès qu'ils y parviennent, ils peuvent demander au Trésor de leur donner 250 dollars pour chaque 250 dollars qu'ils ont recueilli auprès d'individus, mais s'engagent à ne pas dépenser plus de 24 millions de dollars pour leur campagne...

C'est une aide précieuse pour les candidats. Ainsi, ayant recueilli plus de 100 000 dollars auprès de 1 662 individus dans 26 États, Jesse Jackson vient de pouvoir à son tour demander au ministère du Trésor de lui verser la même somme. Après les conventions (San Francisco pour les démocrates, du 16 au 19 juillet, et Dallas pour les républicains, du 20 au 23 août), les deux candidats qui restent en lice n'ont plus trop à s'en faire, recevant automatiquement chacun 40 millions de dollars!...

Autre indicateur de la proximité de la véritable campagne et de l'arrivée d'un peu de passion dans la course: la presse se prépare sérieusement, en commençant par les trois grands ré-

seaux de télévision. Mais les choses seront différentes, cette fois. Les réseaux se promettent d'être moins superficiels qu'ils avaient l'avoir été en 1976 et 1980, mais ils se promettent aussi d'en faire moins, de dépenser moins d'argent. Les trois réseaux disent avoir perdu approximativement 20 millions de dollars lors des conventions d'il y a quatre ans en assurant une couverture quasi-permanente et extrêmement onéreuse des conventions au lieu d'accepter sans effort l'argent des annonceurs pour des programmes rediffusés pour la 2e, la 3e ou la 4e fois.

La liste des questions est établie, allant des homosexuels à la défense, des pluies acides à l'économie. Les instituts de sondage tournent à plein. Les candidats sérieux se disent prêts et ceux qui le sont moins se disent prêts aussi... Comme Donald Badgley, un ancien représentant d'une compagnie d'assurances qui veut la Maison-Blanche afin d'éliminer toutes les lois et de créer une semaine de six jours au lieu de sept, six étant pour lui un chiffre divin. Il n'est pas le seul Américain à avoir des idées originales, ni le seul original à avoir posé sa candidature.

Mais le dernier indicateur que la campagne va vraiment démarrer, le plus éloquent peut-être, c'est que le service secret entre à son tour en action pour protéger les candidats sérieux. Leur protection a effectivement commencé lors du débat du New Hampshire. Elle existait déjà pour le révérend Jesse Jackson, depuis le jour où il a annoncé sa candidature. Plusieurs menaces de mort avaient été exprimées contre lui en novembre.

C'est un comité du Congrès formé de députés et de sénateurs qui décident quels candidats profiteront de la protection des services secrets, un avantage certain, mais coûteux pour les contribuables, du fait que chaque candidat se voit affecter une vingtaine d'agents se répartissant les tâches 24 heures sur 24.

Peut-être est-ce le jour où les premiers électeurs ont leur mot à dire que commence vraiment une campagne présidentielle. Et dans ce cas, il nous faudra attendre encore un mois pour que soient choisis les 58 premiers des 3 933 délégués démocrates. Les primaires républicaines, elles, ne seront qu'une formalité...

L'Ordre des ingénieurs du Québec fait volte-face et renie les technologues

L'Ordre des ingénieurs a fait volte-face, hier, et renie le projet de création d'une corporation professionnelle mixte qui aurait intégré les diplômés de l'Ecole de technologie supérieure. Son propre président y adhérerait pourtant, mais le bureau de l'Ordre est revenu sur son accord du 27 septembre dernier et s'en est expliqué devant une assemblée générale spéciale acquiescance à ses vues.

MARIO FONTAINE

C'est dire que tout le contentieux entre ingénieurs et technologues reprend de plus belle, au moment même où il devait prendre fin.

« On a noté de la nervosité, une crainte de l'inconnu chez certains de nos 25 000 membres, a commenté le président de l'OIQ, Pierre Bournival. Des opposants les ont chauffés à blanc pendant des années, et il n'est pas toujours facile aujourd'hui de les informer, de les « déprogrammer ». Alors il est sans doute dans l'intérêt public qu'on prenne maintenant un temps d'arrêt, même si cela signifie qu'on recule jusqu'à un certain point. Peut-être qu'on est allés trop vite en affaires, je m'en confesse. »

M. Bournival a refusé de démissionner, comme certains membres du bureau de l'Ordre, la véritable instance décisionnelle de la corporation, le lui ont suggéré hier matin.

Mais il se dit perplexe face à cette immobilisation de la machine, d'autant plus qu'il avait dit aux technologues et au gouvernement que l'Ordre des ingénieurs se pliait au principe d'une corporation mixte, et qu'on revient maintenant sur les positions antérieures.

De fait, l'Ordre n'a jamais vu d'un bon oeil l'arrivée des technologues en ses rangs, que d'aucuns de ses membres assimilent à des « sous-ingénieurs bons pour balayer les planchers ».

De sorte que Québec a fini par proposer une corporation mixte et que les technologues ont eux-mêmes accepté de ne pas porter le titre d'ingénieur et d'avoir un champ d'application différent.

« C'est une question de protection du public », dit Me Emile Colas, un opposant à l'intégration qui déclare avoir été à l'origine de l'assemblée spéciale d'hier.

Environ 350 ingénieurs y ont assisté, au Palais des Congrès, dans le huis clos le plus strict.

Pour boycotter TM et CHNC

(PC) — Le président de la CSN, Gérard Larose, demande à Québec et Ottawa de ne plus acheter de publicité à Télé-Métropole et à la station CHNC de New-Carlisle. La CSN a de plus l'intention de déposer une requête auprès du ministre Jacques Parizeau afin que les tirages de Loto-Québec soient confiés à Radio-Québec plutôt qu'à Télé-Métropole. Les techniciens de Télé-Métropole sont en lock-out depuis 14 mois tandis que le conflit entre la direction et les employés de CHNC dure depuis près de 15 mois.

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES

Le gigantesque «**SOLDE DU BON VIEUX TEMPS**» débute ce mercredi et se poursuivra jusqu'à samedi... un événement annuel des plus excitants qu'il ne faut surtout pas manquer! Les 25, 26, 27 et 28 janvier prochains. 90% de rabais sur des milliers d'articles... Incroyable mais vrai! Sans oublier les nombreux autres spéciaux de 20 à 80% dans tous les magasins de Place Bonaventure. Obtenez une liste complète des réductions de 90% en vous présentant au kiosque d'information de Place Bonaventure. C'est un rendez-vous!

HALL D'EXPOSITION

67e convention et exposition — Nationale annuelle de l'A.C.A.S. 29 janvier — 1er février. Le tout dernier cri dans les articles de sport. Commerçants seulement.

Place Bonaventure

DEVENEZ PLUS CONFiant EN VOUS-MÊME



GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

HOMMES et FEMMES

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis

Assistez à une **SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE** CE SOIR À 20 H

HÔTEL MONT-ROYAL
1455, rue Peel
(Métro Peel) mezzanine

Cours déductible d'impôt. Présenté par E. Glowka & Aas **285-1287**

Et cela même si l'Ordre fait partie de l'Office des professions dont le but est justement de protéger le public, et que c'est en s'affichant en défenseurs des intérêts de la population que les oppositionnistes justifient leurs positions.

En pratique, ce revirement signifie que tout le travail abattu depuis deux ans est à refaire,

même si un comité spécial a été nommé pour étudier la question et formuler des recommandations, si possible avant l'automne prochain.

Et même à cela, de conclure le président de l'OIQ, « il est bien possible que ce qui en sortira soit identique à ce que le bureau vient de rejeter ».

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du Fleuve à 20 km de Montréal.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE

DR JACQUES TARDY, o.d.
DR LIONEL RENAUD, o.d.
DR JACQUELINE TARDY, o.d.

EXAMEN DE LA VUE - VERRES DE CONTACT

1411, rue AMHERST, angle Sainte-Catherine

527-8978

LES VOITURES K TOUJOURS N°1 POUR UNE FIABILITÉ À TOUTE ÉPREUVE: ARIES ET RELIANT.

LES VOITURES K: LES COMPACTES LES PLUS VENDUES AU CANADA

Pour la deuxième année consécutive, les voitures K sont le no 1 au Canada. Il faut qu'il y ait une raison. Non, il y en a quatre: économie d'essence, espace pour 6 passagers, fiabilité à toute épreuve, valeur élevée de revente.

Plus que jamais, La Dodge Aries K et la Plymouth Reliant K affirment leur supériorité.

La Tempo, la Topaz et la Citation en savent quelque chose...

Économie d'essence
Avec un litre d'essence ordinaire la moins chère, la Reliant K et l'Aries K

7,5 L/100 km VILLE/ROUTE
38 mi/gal Moteur 2,2 litres à 4 vitesses manuelles

roulent allègrement pendant des kilomètres et des kilomètres.

Par conséquent, vous économiserez de l'argent à la pompe et sur la route.

Espace et confort
L'Aries K et la Reliant K à 2 portes offrent tout le confort pour 6 passagers. Et un coffre-arrière de 428 dm³.

Ni la Tempo, ni la Topaz ne peuvent les battre...

GARANTIE EXCLUSIVE À CHRYSLER 5 ANS OU 80 000 KM

1. Moteur et rouage d'entraînement
2. Corrosion de la carrosserie extérieure

Tous les détails chez le concessionnaire.

Valeur de revente
Les voitures K assurent une valeur de revente très élevée. La preuve? Une voiture K, modèle 81, est évaluée actuellement à 78% de son prix original.

Comparez: 1981 Comparaison entre la valeur actuelle et le prix original*

Aries, 2 portes/coupé	78%
Reliant, 2 portes/coupé	77,9%
Citation, 2 portes/hatchback	65,1%

* Pourcentage du prix de gros de la voiture d'occasion comparé au prix de gros original de la voiture neuve, selon l'évaluation des voitures d'occasion par le Canadian Black Book (édition Ontario) le 1^{er} septembre 1983.

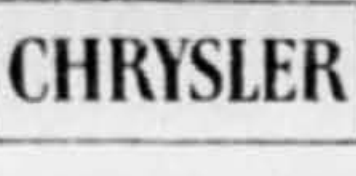
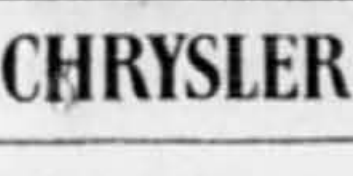
Si vous trouvez mieux que cela, n'hésitez pas à l'acheter!

Pour une fiabilité à toute épreuve, allez-y en Aries K, allez-y en Reliant K. En toute confiance!

Louer, c'est avantageux. Renseignez-vous. L'AutoBail de Chrysler.



Allez-y en confiance! Allez-y en Chrysler!



DODGE ARIES K 84

PLYMOUTH RELIANT K 84

Certains accessoires illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.



Hassan II, roi du Maroc.

MAROC: 240 MORTS?

Hassan accuse l'étranger mais annule les hausses des prix alimentaires

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Le roi Hassan II du Maroc a affirmé hier soir que les troubles récents survenus à Marrakech et dans plusieurs villes du Nord marocain avaient été téléguidés par l'Iran et par les marxistes mais il a annulé les fortes augmentations de prix alimentaires qui ont été à l'origine des émeutes.

Au cours des quatre jours de violences qui ont secoué le pays, les affrontements entre la police et les manifestants ont fait, selon la presse espagnole, quelque 240 morts.

Ces émeutes ont eu pour cause l'augmentation des prix alimentaires, les rumeurs d'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants et la mise en application d'une nouvelle taxe frontalière destinée à empêcher la contrebande entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta.

Dans son discours radio-télévisé à la nation, le roi Hassan II a ajouté qu'il avait décidé de ne pas augmenter le prix des produits de première nécessité après avoir pris connaissance samedi soir des résultats du recensement des foyers nécessiteux. Sur un ton très ferme, le roi a par ailleurs tenu à avertir que «le dernier mot reviendra à l'autorité et à la loi» et que des «ordres stricts» avaient été donnés afin de réprimer sévèrement toute atteinte à l'ordre public et tout colportage de fausses nouvelles.

Le gouvernement a d'ailleurs interdit à la presse la publication des nouvelles et il a ordonné à trois journalistes de France et d'Espagne de quitter les zones de tension tout en publiant un communiqué qui signale que les forces de l'ordre ont la situation «bien en main».

Les émeutes les plus graves dans le Nord-Ouest auraient éclaté à Nador, à Tetouan et à Al Hoceima, localité située à mi-chemin entre les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Selon la presse espagnole, un appel à la grève générale a été lancé pour aujourd'hui. On ignore qui a lancé ce mot d'ordre, indique la presse, qui fait état soit d'une fédération d'étudiants, soit de milieux musulmans intégristes.

Les affrontements ont été déclenchés, comme en Tunisie voici quelques jours, par les hausses des prix. Ces augmentations, qui atteindraient 67 p. cent pour le beurre, correspondant à un plan de rigueur prévoyant la suspension des subventions aux denrées alimentaires de base (farine, sucre, huile, etc.) sur recommandation du Fonds monétaire international.

Le Maroc a besoin de revenus supplémentaires pour soutenir la guerre qu'il mène au Sahara occidental contre le Front Polisario. Il doit également satisfaire aux demandes de ses créanciers internationaux s'il désire renégocier sa dette extérieure qui se chiffre à \$11 milliards.

LA GUERRE S'INTENSIFIE AU LIBAN

Jomblatt exige le renvoi du régime Gemayel; Shultz parle de raids préventifs

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Au terme de 48 heures de violents combats ayant fait au moins 16 morts et 50 blessés à Beyrouth et dans la montagne, le chef de file de l'opposition Walid Jomblatt a réclamé hier, pour la première fois, la démission du gouvernement Gemayel, tandis que le secrétaire d'Etat George Shultz annonçait que les Etats-Unis pourraient «lancer des raids préventifs» pour protéger leurs forces contre d'éventuelles attaques-suicides au Liban.

Un haut-responsable de la Maison blanche requérant l'anonymat avait déclaré vendredi «confirmer» que «des terroristes pro-iraniens» s'approprient à «lancer des attaques-suicides contre la 6e flotte» américaine au large du Liban. Celle-ci a été maintenue en état d'alerte maximale durant tout le week-end, de même que les navires français mouillant dans les environs.

A Damas, hier, le quotidien officiel *Al-Saoura* écrivait que «ces allégations vont servir de prétexte à un éventuel déclenchement d'opérations préventives américaines» et que le Liban «va de nouveau s'embraser», les Etats-Unis et Israël ayant, selon le journal, l'intention de provoquer «une explosion» au Liban et d'y lancer «une opération de grande envergure» contre les forces syriennes et leurs alliés de l'opposition libanaise.

Des hauts-responsables américains et israéliens doivent se réunir à Washington cette semaine pour définir les modalités de la nouvelle «alliance stratégique» américano-israélienne, apprend-on à Washington. En début de matinée hier, des avions américains et israéliens ont survolé Beyrouth et la montagne en mission de reconnaissance.

Accusant le régime Gemayel de n'avoir pas honoré les résolutions de la conférence de Genève sur la réconciliation nationale et de poursuivre «la politique phalangiste de domination de tous les aspects de la vie libanaise avec l'aide directe des Etats-Unis», Walid Jomblatt avertissait hier,

à Amman, que le président Amine Gemayel aurait «à faire face à la destruction totale du Liban» s'il ne démissionnait pas.

«Nous ne cesserons pas les combats cette fois-ci aussi longtemps que le gouvernement Gemayel n'aura pas démissionné, même si cela veut dire la destruction totale du Liban», a-t-il déclaré. Arrivant quelques heures plus tard à Damas dans le cadre d'une offensive diplomatique du «Front du salut national» libanais auprès des ambassades étrangères, Jomblatt précisait qu'il ne réclamait pas la démission personnelle du président Gemayel mais celle de son gouvernement.

Attentat contre l'ambassadeur de Libye à Rome

ROME (AFP, AP et Reuter) - Ammar al-Taggazi, l'ambassadeur de Libye à Rome, grièvement blessé dans un attentat, samedi, était toujours dans un état critique, hier, à la Clinique Umberto, dans la capitale italienne.

Un correspondant anonyme a téléphoné aux agences de presse pour revendiquer l'attentat au nom d'un groupe inconnu jusqu'ici, *Al-Borkan*, signifiant «le volcan» en arabe et, à Tunis, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a démenti les accusations libyennes lui attribuant la responsabilité de cette action terroriste.

Les chirurgiens ont réussi à retirer deux balles de l'abdomen et de l'épaule du diplomate libyen mais ils hésitent encore, hier soir, à opérer pour extraire une autre balle, logée près de la tempe.

C'est le 2e attentat en trois mois contre un diplomate arabe dans la capitale italienne: l'ambassadeur de Jordanie, Taysir Taukan, avait été abattu par des inconnus en novembre dernier à Rome.

Les combats des dernières 48 heures ont été parmi les plus intenses de la guerre du Liban, engageant l'armée libanaise, et des miliciens chrétiens, chiites et druzes sur plusieurs fronts à l'intérieur et autour de Beyrouth. Samedi matin, le palais présidentiel de Baabda était bombardé au moment où Amine Gemayel recevait une délégation d'étudiants.

Au Sud-Liban, où l'armée israélienne a bloqué hier la route côtière menant de Saïda à Tyr, le mouvement chiite *Amal* a appelé à des *sit-ins* pour aujourd'hui dans tous les villages en signe de protestation contre «les violations des plus élémentaires droits de l'Homme perpétrées par les forces d'occupation israéliennes». Selon Nabih Berri, chef d'*Amal*, les soldats israéliens ont détruit hier le domicile du cheikh Abbas Harb, imam du village de Hallousiyeh, et les tracteurs israéliens poursuivaient leur œuvre de démolition dans le village. Selon la presse libanaise, le cheikh Harb, arrêté samedi par des soldats israéliens, a été emmené en hélicoptère vers une destination inconnue.

Enfin, la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) a publié hier à Paris, au terme d'une enquête, un communiqué accusant les «Forces libanaises» (FL-milices chrétiennes à dominance phalangiste) d'être responsables de la disparition depuis l'invasion israélienne du Liban, en juin 1982, d'un millier de Libanais et de quelque 500 Palestiniens. Les FL ont aussitôt répliqué en affirmant que la FIDH s'était laissée «convaincre par les allégations mensongères du PSP» de Walid Jomblatt.

La FIDH indique que de nombreux cas de «disparus» chrétiens et même maronites ont été rapportés, mais elle cite des témoignages indiquant que «l'usage de la torture» soit «systématique dans les camps de détention que contrôlent les Forces libanaises et dont le plus connu est le Conseil militaire, situé dans le quartier de la Quarantaine, à Beyrouth-Est».



téléphoto AP

William French Smith: démissionnaire.

Reagan perd French Smith, son secrétaire à la Justice

d'après AFP, UPI et AP

L'Attorney General (secrétaire américain à la Justice) William French Smith a présenté sa démission au président Ronald Reagan, a-t-on indiqué hier de sources gouvernementales.

Selon ces sources, qui ont tenu à conserver l'anonymat, l'Attorney General a décidé qu'après trois années au gouvernement, au cours desquelles il estime avoir atteint ses objectifs, il était temps pour lui de retourner à la pratique privée. M. Smith, ajoutait-t-on, n'a été l'objet d'aucune pression pour s'en aller. Sa démission pourrait être annoncée officiellement aujourd'hui.

On précise de mêmes sources que M. Edwin Meese, l'un des principaux conseillers du président Reagan, paraît l'un des candidats les plus probables à la succession de l'Attorney General sortant.

M. Meese a démontré au président Reagan au cours des trois dernières années pendant lesquelles il l'a conseillé une grande loyauté et un instinct de survie aguerri dans les milieux de la Maison blanche. La rumeur qu'il finirait un jour à la Justice, si M. William French Smith partait, est déjà vieille de trois ans.

Quant au démissionnaire, âgé de 66 ans, il fut nommé Attorney General en décembre 1980. Il avait été auparavant l'avocat personnel de M. Reagan pendant des années. Son étude au cabinet de Gibson, Dunn and Crutcher, qui a des clients tels que Rockwell International et la Banque d'Amérique, a fait de lui un millionnaire.

En tant qu'Attorney General, il eut un impact profond sur la justice américaine, modifiant dans le sens du conservatisme cher à M. Reagan une série de textes relatifs aux droits civils, à l'avortement, à la prière dans les écoles, à la législation antimonopole, et à la lutte contre le crime, renversant des politiques en vigueur depuis vingt ans. Il s'était également montré ferme dans la lutte contre le trafic de la drogue.

M. Smith est le sixième membre du gouvernement de M. Reagan à démissionner depuis l'accession au pouvoir de ce dernier en 1981.

AU MENU: REPRISE DU CONGRÈS ET DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Véritable début de l'année électorale aux USA

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Le Congrès américain reprend aujourd'hui ses travaux dans une atmosphère dominée par les échéances électorales de novembre prochain, les doutes croissants sur la politique étrangère du président Ronald Reagan, et les craintes suscitées par l'ampleur du déficit budgétaire.

Après une interruption de deux mois, sénateurs et représentants entendront Reagan prononcer, mercredi soir, son traditionnel «Message sur l'état de l'Union». Les observateurs s'attendent à ce que ce message se confonde avec le programme de Reagan pour une éventuelle réélection s'il annonce dimanche prochain, com-

me on s'y attend généralement, sa volonté de solliciter un 2e mandat.

Reagan a laissé entendre hier, dans une interview au *Washington Post*, qu'il envisageait de se représenter, déclarant que «personne n'aime laisser un travail inachevé». En matière de politique étrangère, il déclare que les Américains, maintenant «respectés par leurs voisins, alliés et adversaires», ont besoin d'un «renouveau spirituel». A l'intérieur, il décrit comme «l'une des grandes réalisations» de ces trois dernières années «le retour à la croissance économique sans inflation».

Les sondages indiquent que sa

popularité s'effrite. Jeudi, un sondage commun du *Washington Post* et de la chaîne ABC indiquait que Reagan l'emporterait sur l'ancien vice-président Walter Mondale par 49 p. cent contre 46 p. cent si les présidentielles avaient lieu ces jours-ci. Hier, un sondage du *New York Times* plaçait Reagan à égalité avec Mondale ou le sénateur John Glenn comme candidat démocrate, 45 p. cent à 45 p. cent.

A partir d'aujourd'hui, les pré-occupations électorales seront dans tous les esprits, tant en ce qui concerne la présence des marines au Liban que l'aide américaine au Salvador ou le déficit du budget. Le 6 novembre prochain,

en effet, les Américains éliront non seulement le président des Etats-Unis, mais également 33 sénateurs et les 435 membres de la Chambre des représentants.

Ces échéances, selon les observateurs, rendent peu probable une quelconque solution au problème de l'énorme déficit budgétaire américain, qui se situe pour l'exercice en cours à \$180 milliards et qui devrait demeurer à ce même niveau au cours de la prochaine année fiscale. Dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, Reagan a affirmé samedi que c'est essentiellement par une réduction des dépenses de l'Etat qu'il cherchera à réduire

le déficit et à équilibrer les finances publiques.

A la Chambre, l'une des principales activités de la semaine sera la désignation, par les 272 représentants démocrates, des 164 premiers délégués à la Convention démocrate.

Selon un sondage effectué par l'agence UPI, l'ancien vice-président Walter Mondale bénéficierait de l'appui de 93 de ces 272 représentants (34 p. cent) contre 29 (11 p. cent) au sénateur John Glenn, 14 (cinq p. cent) au sénateur Alan Cranston, huit (trois p. cent) au révérend noir Jesse Jackson et quatre chacun aux sénateurs Gary Hart et Ernest Hollings.

MBFR: les négociations reprendront le 16 mars

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a annoncé hier au cours d'une interview télévisée qu'à la suggestion de l'URSS les négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles (MBFR) reprendront le 16 mars. M. Shultz a réitéré qu'il ne savait pas si et quand l'URSS pourrait décider de reprendre les discussions sur les armements nucléaires.

Le secrétaire d'Etat en a profité pour dire que les relations présentes entre les Etats-Unis et Moscou étaient faites d'éléments positifs et négatifs mais que les risques de guerre nucléaire étaient moindres aujourd'hui du fait du renforcement de la force américaine de dissuasion.

M. Shultz affichait cet optimisme au moment où la marine américaine lançait un nouveau sous-marin nucléaire, l'*Augusta*, à Groton, au Connecticut. L'armée de l'air pour sa part annonçait avoir conduit samedi son premier essai en vol d'un missile anti-satellite lancé à partir d'un chasseur F-15. Le sénateur William S. Cohen, du Maine, qui présidait au lancement de l'*Augusta*, accusait l'URSS de développer une nouvelle génération de sous-marins dans le but de défier les capacités de la marine américaine.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, déclarait hier dans une interview au *New York Times* que le récent discours du président Reagan sur les relations Est-Ouest consti-

tuait un «changement important» de la politique occidentale envers l'URSS et qu'elle était elle-même convaincue depuis plusieurs mois qu'un tel changement était nécessaire.

Toujours hier à la télévision américaine, une analyse assez proche de celle de M. Shultz des relations américano-soviétiques a été faite par un ancien conseiller du président Jimmy Carter, M. Zbigniew Brzezinski. Ce dernier a déclaré en effet que ces relations, dans leur état actuel, sont «tout à fait normales, compte tenu de ce que les Etats-Unis et l'URSS sont des rivaux naturels». M. Brzezinski a ajouté que les risques de conflit nucléaire ne s'étaient pas accrus, en raison notamment de la «prudence» dont font preuve les deux pays.

L'ancien président américain Richard Nixon est également intervenu hier, au cours d'une interview au *U.S. News & World Report*, pour dire que malgré les mots durs qu'ont eu le Kremlin et la Maison blanche l'un envers l'autre récemment, le «temps est mûr» pour mettre de l'avant un nouveau type de relations américano-soviétiques.

La déclaration de M. Nixon était publiée au lendemain d'un article de la *Pravda*, organe du Parti communiste soviétique, qui accusait les Etats-Unis et l'OTAN d'accroître leurs activités militaires en Norvège et au Danemark, en contradiction avec les objectifs de la Conférence de Stockholm sur le désarmement.

DÉPÊCHES

POLOGNE: Dispersés de force par les zom, 3 000 Polonais ont manifesté hier à Gdansk leur soutien à Lech Walesa et à Solidarité ainsi que leur refus de la nouvelle hausse des prix alimentaires prévue pour le 30 janvier. Walesa a eu hier, à Gdansk, son premier entretien en neuf mois avec Mgr Jozef Glemp.

RÉFUGIÉS: au terme de négociations secrètes, six Allemands de l'Est, cinq hommes et une femme, réfugiés depuis trois jours à l'ambassade des Etats-Unis à Berlin-Est, sont passés hier soir à l'Ouest. On apprend entre-temps que la Yougoslavie a accueilli l'an dernier 2 000 réfugiés des pays du Bloc soviétique.

CHÔMAGE-GB: semaine noire pour l'emploi en Grande-Bretagne, où plus de 20 000 licenciements ont été annoncés au cours des huit derniers jours. Ces suppressions de postes touchent l'automobile, les chantiers navals, l'aéronautique et les chemins de fer. Le chômage britannique atteint 12 p. cent.

CARMICHAEL: Les autorités britanniques ont refoulé hier l'ancien chef des *Panthers noirs* aux Etats-Unis, Stokely Carmichael, qui vit en Guinée sous le nom de Kwame Touré. Elles estiment que le séjour de Carmichael, 42 ans, invité par une association de Noirs, n'était «pas dans l'intérêt public».

GUATEMALA: l'officier américain Robert Prescott, attaché

militaire à l'ambassade des Etats-Unis, et douze militaires guatémaltèques ont péri samedi dans un accident d'avion dans le nord du pays. Aucune explication n'a été donnée sur sa présence à bord de l'appareil.

SALVADOR: la recommandation de la Commission Kissinger d'accroître de \$400 millions l'aide militaire américaine au Salvador «ne fera que condamner à mort davantage de Salvadoriens». Ce jugement sévère a été porté hier par l'évêque Gregorio Rosa Chavez dans son sermon dominical à San Salvador.

ARGENTINE: le président Raul Alfonsín a estimé hier, à la télévision américaine, à plus de 10 000 le nombre de disparitions pendant la répression sous la junte militaire. Rentré clandestinement de son exil italien, Juan José Baravalla, 31 ans, du mouvement des Montoneros, était arrêté hier.

CAMBODGE: la résistance khmère a annoncé hier que 350 maquisards ont attaqué la semaine dernière deux avant-postes vietnamiens dans l'ouest du pays faisant 30 morts et confisquant une importante quantité d'armes. L'Australie mettait entre-temps Hanoi en garde contre une nouvelle offensive au Cambodge.

CAPITALISME D'ÉTAT: la Chine a reconnu hier, pour la première fois, qu'elle pratiquait le «capitalisme d'Etat» dans les zones économiques spéciales qu'elle a créées depuis 1980 afin d'attirer les investissements étrangers. Le surprenant aveu est contenu dans le dernier numéro de *Pékin Information*.



téléphoto UPI

Arne Treholt.

Scandale d'espionnage en Norvège

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

La Norvège vit ces jours-ci ce qui est considéré comme le plus grave scandale d'espionnage depuis la Seconde Guerre mondiale. M. Arne Treholt, chef du service de presse du ministère des Affaires étrangères et fils d'un ancien ministre travailliste, a été arrêté vendredi soir à l'aéroport d'Oslo-Fornebu en possession de documents secrets destinés à l'URSS.

Selon les enquêteurs, M. Treholt, 42 ans, le fils de Thorstein Treholt, ministre de l'Agriculture du gouvernement Nordli au début des années 1970, se rendait à

Paris pour remettre ces pièces à des agents du KGB. Selon de bonnes sources, certains des documents concernaient les entretiens que le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Svein Strel, avait eus à Oslo jeudi avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

Par ses fonctions, M. Treholt avait accès à des documents secrets concernant les délibérations politiques et la stratégie de négociation de la Norvège. Il a pu notamment prendre connaissance de documents et de notes hautement confidentiels mais n'avait pas accès aux documents directement liés à la défense et à l'OTAN.

M. Treholt a avoué travailler pour les services d'espionnage soviétiques. On ajoute de source officielle que ce haut fonctionnaire avait été observé à plusieurs reprises engageant de fortes sommes sur des courses de chevaux et qu'il n'est pas impossible que sa trahison ait eu pour but de rembourser des pertes au jeu. Il risque une peine de 10 à 15 ans de prison.

Journaliste jusqu'en 1973, Arne Treholt avait commencé une carrière politique en qualité d'attaché de cabinet au ministère des Pêcheries et du Droit maritime. Il avait joué un rôle important en 1976 lors des négociations soviéto-norvégiennes sur la mer de Barents. On pense maintenant à Oslo que c'est à cette époque qu'il fut approché par les services spéciaux de Moscou.

En 1979 il était devenu conseiller auprès de la délégation norvégienne à l'ONU à New York. Rentré en Norvège, il avait demandé en 1982 à suivre les cours de l'Institut supérieur de la défense norvégienne réservés aux hauts fonctionnaires.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

AVIS IMPORTANT

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC
787, rue du Marché Central
Montréal, Québec
H4N 1J8

**Veillez prendre note que l'ouverture des soumissions
originale prévue pour le 24 janvier 1984 est reportée au**

**VENDREDI 3 FÉVRIER 1984 à 11h00,
heure normale de l'est au bureau du syndic.**

Le présent avis de vente par soumissions remplace l'avis
précédemment publié par le syndic.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

André Giroux, en sa qualité de Syndic à la faillite de Pêcheurs Unis du Québec, une coopérative œuvrant dans le milieu de la pêche et de la transformation des poissons et des produits de la mer, offre de vendre par soumission l'actif suivant:

LOT NO 1 — SITUÉ À RIVIÈRE-AUX-RENARDS, COMTE DE GASPÉ
Terrains et bâtisses, incluant toute la machinerie, l'équipement et l'outillage de l'usine de transformation et de ses dépendances, les véhicules, ainsi que le mobilier de bureau.

LOT NO 2 — SITUÉ À NEWPORT, COMTE DE GASPÉ
Terrains et bâtisses, incluant toute la machinerie, l'équipement et l'outillage de l'usine de transformation et de ses dépendances, les véhicules, ainsi que le mobilier de bureau.

LOT NO 3 — SITUÉ À ST-AURICE DE L'ÉCHOUEURIE, COMTE DE GASPÉ
Terrains et bâtisses, incluant toute la machinerie, l'équipement et l'outillage de l'usine de transformation et de ses dépendances, les véhicules, ainsi que le mobilier de bureau.

LOT NO 4 — SITUÉ À CLORIDORME, COMTE DE GASPÉ
Terrains et bâtisses, incluant toute la machinerie, l'équipement et l'outillage de l'usine de transformation et de ses dépendances, les véhicules, ainsi que le mobilier de bureau.

LOT NO 5 — SITUÉ AUX ÎLES DE LA MADELEINE, COMTE DES ÎLES DE LA MADELEINE
Terrains et bâtisses à Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-Aubert, L'Étang-du-Nord et Havre aux Maisons, incluant toute la machinerie, l'équipement et l'outillage de l'usine de transformation et ses dépendances, les véhicules, ainsi que le mobilier de bureau.

LOT NO 6 — SITUÉ À GRANDE-VALLÉE, COMTE DE GASPÉ
Terrain et bâtisses.

LOT NO 7 — SITUÉ À GRANDE-RIVIÈRE, COMTE DE GASPÉ
Terrain.

LOT NO 8 — SITUÉ À RIVIÈRE-AU-TONNERRE, COMTE DE MANICOUAGAN
Terrain.

LOT NO 9 — SITUÉ AU 1460 B, DE LA PROVINCIALE À QUÉBEC
Terrain et bâtisse.

LOT NO 10 — SITUÉ AU 787, RUE DU MARCHÉ CENTRAL À MONTRÉAL
Mobilier et agencement de bureau, équipement d'informatique

LOT NO 11 — Droits, titres et intérêts du Syndic dans d'autres terrains situés principalement à:
— Matane
— Barachois
— St-Joachim de la Tourelle
— Ste-Thérèse de Gaspé

LOT NO 12 — Droits, titres et intérêts du Syndic dans les commandes, l'achalandage, les marques de commerce, les noms de commerce, les procédés, les formules, la clientèle, les listes de clients et les listes de fournisseurs.

LOT NO 13 — Droits, titres et intérêts du Syndic, s'il y a lieu, dans tout bail, contrat de location ou tout autre contrat.

LOT NO 14 — Droits, titres et intérêts du Syndic dans le bateau «Le Bradelles»

LOT NO 15 — Titres et actions détenus par Pêcheurs Unis du Québec à titre de propriétaire dans le capital-actions ou dans le capital social des compagnies suivantes, sous réserve de l'existence de tout droit de préemption ou autre droit de semblable nature en faveur des autres actionnaires de ces compagnies, sociétés ou corporations:

- Pêcheries Atlantique du Québec Inc.;
- Chantier Maritime de Gaspé Inc.;
- Curadeau & Frères Inc.;
- Pêcheurs Unis du Québec Inc.;
- La Cie du Marché Central Inc.;
- Exportation Gaspé Cured Inc.;
- Société de Développement International Desjardins Limitée;
- Magasins Coopératifs de Havre-aux-Maisons;
- Agro Coop des Îles de la Madeleine;
- Madelinepêche Inc.;
- Pêcherie Kosmos P.F. Canada Inc.;
- Société de Développement Coopératif;
- United Maritime Fishermen Co-op;

LOT NO 16 — Stocks de poissons, de produits de la mer, de produits d'emballage, d'agres de pêche et d'autres fournitures

LOT NO 17 — Les comptes-clients et les autres comptes débiteurs.
Tout l'actif de la débitrice est grevé en faveur de différents créanciers garantis.

Les soumissions seront reçues au bureau du Syndic, André Giroux, 630, boul. Dorchester ouest, bureau 2800, Montréal, Québec, H3B 1W7, jusqu'à 11h00, heure normale de l'est, vendredi le 3 février 1984.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «Soumission — Pêcheurs Unis du Québec.»

EXAMEN DES BIENS

On pourra examiner les biens, dans les différents locaux de la débitrice, en prenant rendez-vous avec le bureau du Syndic. Pour de plus amples renseignements ou pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec Monsieur Sébastien Iannitello ou Monsieur Gerald Lewis du bureau du Syndic, au numéro de téléphone (514) 878-9204.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions et modalités de l'article 114(8) des règles régissant la faillite s'appliquent aux soumissions et ventes, sous réserve des modifications, additions ou omissions apportées par le Syndic. Ces conditions et modalités font partie intégrante de la présente demande de soumissions et des soumissions déposées, et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir une copie du Syndic.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes, le vendredi 3 février 1984 à 11h00, heure normale de l'Est, au bureau du Syndic, 630, boul. Dorchester ouest, bureau 2800, Montréal, Québec.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

André Giroux, c.o.
Syndic

Laliberté
Lancôt
Coopers
& Lybrand

ETES-VOUS
ACTIF
SEXUELLEMENT?

Prenez avis que Michel Vachon domicilié au 6187, rue de Jumienville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Des Roses.

Montréal, le 9 janvier 1984.

Le requérant,
Michel Vachon

Prenez avis que Diane Bleau domiciliée au 6187, rue de Jumienville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Des Roses.

Montréal, le 9 janvier 1984.

Le requérante,
Diane Bleau

Vous n'êtes pas à l'abri
des Maladies Transmissibles Sexuellement.
Renseignez-vous!
Écoutez un message enregistré,
en appelant

MTS-INFO
873-3310

Assemblée générale
à la CTL mercredi

Les dirigeants des cinq syndicats représentant les employés de garage, de bureau, des terminus, ainsi que les répartiteurs et les chauffeurs de la Commission de transport de Laval (CTL) se sont réunis hier pour faire le point sur la situation, à quelques jours de la grève générale qui pourrait être déclenchée le jeudi 26 janvier, à une heure du matin. À la suite de cette réunion, il a été décidé de tenir une assemblée générale d'information le mercredi 25 janvier, à 20 heures, après la rencontre avec l'employeur convoquée par le conciliateur, qui doit avoir lieu à compter de neuf heures ce matin-là.

APPRENEZ L'
ANGLAIS

avec nos spéciaux

4 semaines INTENSIVES
ou
10 semaines RÉGULIÈRES

Pour une démonstration et
un test gratuits, appelez

GALOIS®
844-5060

Depuis 1996

1410 Stanley



TARIF NUIT BLANCHE
AU CHÂTEAU BONNE ENTENTE

TROIS (3) NUITS POUR LE PRIX DE DEUX (2).

Ce tarif nuit blanche est en vigueur tout l'hiver,
tous les jours de la semaine.

Un petit coin de paradis... pour vos affaires, pour vos amours,
pour le ski... ou pour votre seul bon plaisir.!



3400, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1X 1S6 1-800-463-4390

S.V.P.

Simpsons · Valeur · Plus

S.V.P. — Simpsons Valeur Plus vous
offre des bas et collants «Whisper»
à rabais plus qu'intéressants!



vente 3 pour 5.29
(3 pour 6.75)

1. COLLANT ENTIÈREMENT DIAPHANE À POINTE INVISIBLE. No 6334. Mousse, pêche, rose vif, teinte de bleu, rose étoile, gris lune, aqua, mer tropicale ou lilas délicat. Taille unique pour 5' à 5'7", 100 à 150 lb. Centre-ville, Fairview, Laval et Anjou seulement

vente 3 pour 3.99
(3 pour 5.07)
Taille identique à ci-dessus

2. COLLANT ENTIÈREMENT DIAPHANE À POINTE RENFORCÉE. No 6900. Beige délicat, épice, taupe ou marine.

3. COLLANT ENTIÈREMENT DIAPHANE À POINTE INVISIBLE. No 6300. Beige délicat, gris tendre, noir, blanc ou brun marocain.

vente 3 pour 7.49
(3 pour 8.97)

4. COLLANT SUPER DIAPHANE À POINTE INVISIBLE. No 6380. Noir, gris, beige délicat ou bleu. Petite (4'10" à 5'4", 85-120 lb), moyenne (5'4" à 5'7", 120-150 lb), élancée (5'6" à 5'8", 150-180 lb). Centre-ville seulement

Tableau des tailles pour modèles 6434 et 6805 (articles 5 et 6)

Petite (4'10"-5'2", 90-110 lb)
Moyenne (5'2"-5'4", 110-120 lb)
Longue (5'4"-5'6", 120-135 lb)
Très longue (5'6"-5'8", 135-160 lb)
Queen (5'4"-5'10", 155-200 lb)

vente 3 pour 6.29
(3 pour 7.77)

5. COLLANT RÉGULIER À CULOTTE ET POINTE RENFORCÉE. No 6434. Panneau au dos, gousset doublé coton. Beige délicat, gris ou taupe. P.M.G.TG. Centre-ville, Fairview, Anjou et Laval seulement.

vente 3 pour 7.49
(3 pour 8.37)

6. COLLANT À CULOTTE DE MAINTIEN ET POINTE RENFORCÉE. No 6805. Gousset doublé coton. Beige délicat, champignon sauvage ou gris tendre. M.G.TG ou Queen

vente 3 pour 6.79
(3 pour 7.77)

Tailles: Mini (4'10"-5'5", 150-225 lb)
Maxi (5'2"-5'10", 180-250 lb)

7. COLLANT TAILLE QUEEN À POINTE RENFORCÉE. No 6497. Beige délicat ou taupe.

8. COLLANT TAILLE QUEEN À POINTE INVISIBLE. No 6790. Beige délicat ou poivre.

vente 3 pqt pour 5.79 (3 pqt pour 6.87)
Très large bande confortable. Deux paires par paquet. Pointure unique pour 8 1/2-11.

9. BAS AU GENOU AVEC POINTE RENFORCÉE. No 6117. Beige délicat.

10. BAS AU GENOU À POINTE INVISIBLE. No 6135. Érablé.

vente 3 pqt pour 4.99 (3 pqt pour 5.97)

11. BAS LONGUEUR CHEVILLE À POINTE RENFORCÉE. No 6210. Deux paires par paquet. Beige. Pointure identique à l'article 10.

vente 2.59
(3.29)

12. POCHETTE LAVER-PORTER. Protège vos bas et collants lors des lavages à la machine.

Rayon 229, S.V.P. bas et collants pour dames, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire).

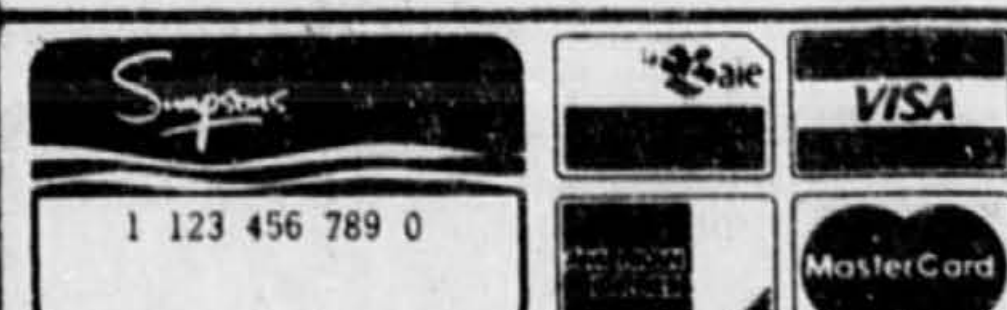
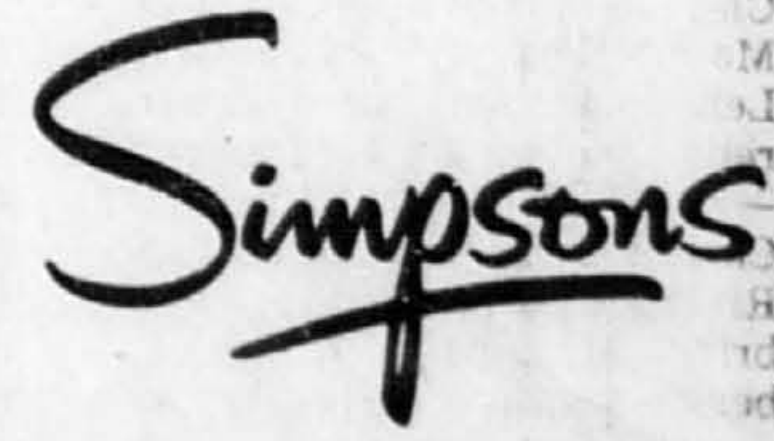
Pour achat en personne seulement

SIMPSONS CENTRE-VILLE AU CINQUIÈME ET AUX MAGASINS DE BANLIEUE



Eurêka: Le Marché...

Une véritable corne d'abondance
pour gourmets et gourmands!
Fruits et légumes frais, pain du
jour régals «Déli»... ainsi que
quatre restaurants accueillants...



Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE — Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW — Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU — Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL — Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO — St-Bruno